92-06933/

LES BESOINS EN MATÉRIEL DIDACTIQUE DANS LES ÉCOLES FRANÇAISES DE L'ONTARIO

MONICA HELLER, chercheure principale
FRANÇOIS ST-PIERRE
BERNARD COURTE

Cette étude a été effectuée dans le cadre d'un contrat conclu avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Les opinions qu'y exposent les auteurs sont les leurs et ne concordent pas forcément avec celles du ministère.

ON0 4545

This unpublished document is
available on loan from any Ministry
of Education Regional Office.
Microfiche can be obtained from:

MGS Publications Services
880 Bay Street, 5th Floor
Toronto, Ontario
M7A 1N8

Contract 1120
ON04545

Table des matières

Résumé	iv
1.0 Introduction	**1**
1. 1 Définitions	4
2.0 Méthodologie	**5**
2.1 Examen de la littérature	6
2.2 Les questionnaires	7
2.3 L'échantillon	10
2.4 Les répondants	10
2.5 Les entrevues	10
2.6 Dossiers du FLF	13
3.0 Spécificité franco-ontarienne	**14**
3.1 Programme d'aide du FLF	14
3.2 Recommandations du rapport Herry	15
4.0 Élaboration et production de matériel didactique	**18**
4.1 Principes d'analyse des coûts dans l'édition	18
4.2 Prévision des ventes	19
4.3 Manuels scolaires pour le secondaire	20
4.4 Manuels scolaires pour l'élémentaire	25
4.5 Cahiers d'activités et trousses	26
4.6 Intégration des didacticiels	27
5.0 Disponibilité des ressources humaines	**30**
5.1 La conception et la rédaction	30
5.2 Le rapport éditeur-auteur	32
5.3 Les droits d'auteur	34
5.4 Les mérites de la traduction	36
6.0 Promotion de nouvelles parutions	**39**
6.1 Description du problème	39
6.2 Analyse du plan d'achat du manuel	41
6.3 Résultats du sondage	42
6.4 Enquête auprès des maisons d'édition	43
6.5 Solution envisagée	43
7.0 Recommandations	**47**
7.1 Le catalogue vidéo : un programme d'information	47
7.2 L'Association franco-ontarienne de l'édition scolaire	48
7.3 Le prix « Collection-Ontario »	49
7.4 Fonctionnement et administration du FLF	49
7.5 Sommes nécessaires	51
Références	**54**
Annexes	**56**

Résumé

Le marché représenté par les écoles de langue française de l'Ontario est limité si on le compare à celui représenté par les écoles anglaises ou à celui représenté par les écoles françaises du Québec. De plus, le matériel produit pour ces populations ne peut pas répondre aux besoins des écoles françaises de l'Ontario car la réalité et le vécu de leurs populations sont différents de ceux des populations précitées. Il faut également considérer que peu de maisons d'édition produisent du matériel didactique en français. Parmi celles-là, un nombre encore plus restreint tente de répondre aux besoins des écoles françaises de l'Ontario.

En 1977, le ministère de l'Éducation créa le Fond de langue française (matériel didactique), dans le but de fournir aux producteurs de matériel didactique l'aide financière dont ils ont besoin pour entreprendre l'élaboration de matériel à l'intention des écoles de langue française. En 1977, le budget du FLF était de 2 500 000 $, et on envisageait le développement de 50 projets moyennant 50 000 $ chacun. En 1985, le budget du FLF était 675 000 $ et seulement 29 projets ont été subventionnés.

En 1987 le ministère de l'Éducation prépara une proposition de recherche relative au FLF. Le présent rapport constitue la réponse à cette proposition de recherche. Les questions proposées par le ministère de l'Éducation sont les suivantes :

(1) Le budget actuel du FLF est-il suffisant pour répondre dans un délai raisonnable aux besoins en matériel didactique identifiés au préalable?
- Quel serait le coût de production de ces ouvrages?
- Quelle est la prévision de ventes de ces ouvrages?

(2) Les ressources humaines franco-ontariennes sont-elles suffisantes pour répondre aux besoins mentionnés ou est-il nécessaire d'avoir recours à des ouvrages rédigés par - ou en collaboration avec - des auteurs

québécois, ou à des traductions/adaptations d'ouvrages anglais?

(3) Par quelles mesures pourrait-on s'assurer que les modules scolaires de langue française soient bien renseignés sur la disponibilité du matériel?

Pour ce qui est de l'analyse des besoins, l'étude se base sur les résultats du rapport Herry. La cueillette des données pour notre rapport nous arrive :

(a) par voie de questionnaires à l'intention des enseignants;
(b) des entrevues de représentants des maisons d'édition;
(c) des entrevues de représentants du ministère de l'Éducation et de surintendants;
(d) des entrevues d'auteurs-enseignants et d'éditeurs pigistes;
(e) des entrevues de représentants des associations professionnelles de l'édition et de la promotion du livre;
(f) des dossiers du FLF, des statisques du ministère de l'Éducation et de Statistique Canada.

Les coûts prévus dans ce rapport pour l'élaboration et la production de matériel didactique sont basés sur les projets déjà subventionnés par le FLF. Les prévisions de coûts ne sont qu'approximatives et une validation de celles-ci est recommandée.

Les prévisions de ventes présentées dans ce rapport sont basées sur les effectifs dans les cours offerts en français dans les écoles de l'Ontario en 1986. Il faut noter que les effectifs présentés ici sont plus élevés qu'en réalité parce qu'on ne pouvait pas distinguer, à partir des statistiques, les cours d'immersion et les cours intensifs de français des cours offerts par les modules de langue française.

La présente étude nous a amené à formuler les sept recommandations suivantes :

Dans certaines situations, le ministère pourrait mieux informer les personnes responsables des achats de matériel des nouvelles parutions des compagnies par le biais d'un catalogue vidéo.
Le ministère devrait favoriser la valorisation du statut d'auteur franco-ontarien.
Le ministère devrait mettre sur pied une association franco-ontarienne de professionnels travaillant dans le domaine de l'édition scolaire.
Le FLF devrait donner plus de rétroaction aux maisons d'édition à qui il a refusé des subventions.
Le FLF devrait régler le problème de la gestion des données pour les dossiers du FLF.
Le FLF devrait augmenter le personnel pour faciliter la gestion et la mise en oeuvre du FLF.
Le ministère devrait augmenter le budget du FLF afin de couvrir l'augmentation du matériel à subventionner.

Le total nécessaire pour subventionner les 94 projets identifiés dans le cadre de l'analyse des besoins serait entre **2 456 230 $** et **3 876 230 $**. Ceci compare au montant du budget du FLF en 1978, quand le FLF avait subventionné 78 projets avec un montant de **2 261 329 $**.

1.0 Introduction

En 1987 le ministère de l'Éducation prépara une proposition de recherche relative au Fonds de langue française (FLF). Le présent rapport constitue la réponse à cette proposition de recherche. Les questions proposées par le ministère de l'Éducation sont les suivantes :

(1) Le budget actuel du FLF est-il suffisant pour répondre dans un délai raisonnable aux besoins en matériel didactique identifiés au préalable?
- Quel serait le coût de production de ces ouvrages?
- Quelle est la prévision de ventes de ces ouvrages?

(2) Les ressources humaines franco-ontariennes sont-elles suffisantes pour répondre aux besoins mentionnés ou est-il nécessaire d'avoir recours à des ouvrages rédigés par - ou en collaboration avec - des auteurs québécois, ou à des traductions/adaptations d'ouvrages anglais?

(3) Par quelles mesures pourrait-on s'assurer que les modules scolaires de langue française soient bien renseignés sur la disponibilité du matériel?

Avant de procéder à la présentation de la méthodologie et des résultats, il est important de situer le cadre dans lequel a été commandée cette étude. Pour ce faire, nous reprendrons certaines sections de cette proposition, telles que résumées dans le rapport Herry (présenté plus bas).

Le ministère veut assurer l'égalité des chances en éducation aux élèves qui fréquentent les écoles de langue française et de langue anglaise en Ontario. En ce qui a trait au matériel didactique, cela signifie que les écoles françaises devraient avoir accès :

(a) au matériel de bonne qualité couvrant tous les programmes scolaires;

(b) à une sélection de matériel qui permet aux écoles de répondre aux besoins particuliers de leurs élèves et de la communauté qu'elles desservent;
(c) au matériel qui a été conçu spécifiquement à l'appui des programmes de l'Ontario;
(d) au matériel qui est à jour quant à son contenu, sa présentation et la démarche pédagogique proposée;
(e) au matériel qui se vend à prix raisonnable.

La réalisation de cet objectif n'est pas une entreprise simple pour différentes raisons. Une première serait que le marché des écoles françaises en Ontario est relativement limité, la population francophone scolaire ne représentant que cinq pour cent de la population scolaire totale de l'Ontario. Une seconde serait que la responsabilité de la production de ce matériel repose principalement sur l'initiative du secteur privé. De plus, depuis quelques années, le ministère de l'Éducation procède à la révision des programmes tant pour les cycles primaire et moyen que pour les cycles intermédiaire et supérieur et l'établissement de nouvelles exigences en ce qui a trait aux niveaux de difficulté. Cette prolifération de nouveaux programmes et de documents d'appui suscitent de nouveaux besoins en matériel didactique, certains pour compléter le matériel existant, d'autres pour le remplacer. Il est donc important de déterminer et d'évaluer ces besoins et c'est sur ces points que s'est penché le rapport Herry, «Les besoins en matériel didactique dans les écoles françaises de l'Ontario, rapport technique».

Dans son rapport n° 79 intitulé *The Economics of Book Publishing in Developing Countries*, l'UNESCO souligne que tout ce qui relève de l'économie dans l'édition en pays en voie de développement ne relève pas simplement de questions économiques. D'autres facteurs importants viennent influencer la prise de décision. Ce sont des questions d'ordre politique, social et psychologique.

Bien qu'on ne veuille aucunement insinuer ici que l'Ontario français se compare à un pays en voie de dévelopement, il est sans contredit possible de dresser un parallèle sur le point suivant : l'absence d'une industrie de l'édition du manuel scolaire locale capable de répondre aux besoins de sa population.

Des facteurs politiques, sociaux et autres facteurs non économiques contribuent à des degrés variables à cette situation mais ils sont difficilement mesurables et dépassent les objectifs du présent projet de recherche. Un facteur observable qui influe sur la situation franco-ontarienne est moins le manque de besoin que la non-expression de ce besoin. Cette carence est le point de départ de la problématique de l'édition franco-ontarienne et le point de départ de ce rapport.

Le marché représenté par les écoles de langue française de l'Ontario est limité si on le compare à celui représenté par les écoles anglaises ou à celui représenté par les écoles françaises du Québec. De plus, le matériel produit pour ces populations peut ne pas répondre aux besoins des écoles françaises de l'Ontario car la réalité et le vécu de leurs populations sont différents de ceux des populations précitées. Il faut également considérer que peu de maisons d'édition produisent du matériel didactique en français. Parmi celles-là, un nombre encore plus restreint tente de répondre aux besoins des écoles françaises de l'Ontario.

C'est donc pour encourager l'élaboration et la production de matériel didactique pour les écoles de langue française que le ministère a créé le Fonds de langue française (matériel didactique). Étant donné que d'une part, les besoins en matériel didactique augmentent à cause des circonstances mentionnées aux paragraphes précédents, et que, d'autre part, les ressources financières et humaines ne permettent pas de répondre à tous les besoins à la fois, il importe de connaître les besoins d'une façon aussi précise que possible.

Pour ce qui est de l'analyse des besoins, l'étude se base sur les résultats du rapport Herry. Outre l'identification des besoins en matériel didactique, il faudra évaluer les coûts de réalisation du matériel identifié ainsi que la capacité du milieu à produire ce matériel. Ces deux dernières considérations font l'objet de la présente étude.

1.1 Définitions

1.1.1 Matériel didactique

Pour les fins de ce rapport, nous conservons la définition de matériel didactique telles que donnée dans le rapport Herry : "tout matériel conçu pour faciliter l'apprentissage. Le matériel peut être imprimé, informatisé ou audio-visuel destiné soit aux élèves, soit au personnel enseignant s'il s'agit de guides pédagogiques accompagnant du matériel à l'intention de l'élève."

1.1.2 Élaboration et production de matériel imprimé

Nous entendons par le terme élaboration : la recherche, la rédaction, la consultation, la révision, la traduction (s'il y a lieu) et la mise à l'essai. La phase de la production comprend : la composition, le montage, la fabrication des illustrations, l'impression, l'assemblage et la reliure. Ce classement suit les directives du document *Fonds de langue française (matériel didactique) - Élaboration et production de matériel didactique 1987.*

2.0 Méthodologie

Très tôt dans le projet, il est apparu clairement que ni le temps ni les ressources financières ne permettraient une collecte systématique et exhaustive de données statistiques sur ces aspects majeurs de l'étude :

(1) l'édition du livre pour le marché franco-ontarien (coûts, prévision de ventes);
(2) la disponibilité des ressources humaines;
(3) les moyens de renseigner les responsables des achats de matériel didactique sur les nouvelles parutions des maisons d'édition.

Bien que nos résultats n'ont pas la même rigueur statistique qu'aurait une étude complète à grande échelle, ils reflètent néanmoins la réalité de la situation franco-ontarienne.

La cueillette des données pour ce rapport nous arrive :

(a) par voie de questionnaires à l'intention des enseignants;
(b) des entrevues de représentants des maisons d'édition;
(c) des entrevues de représentants du ministère de l'Éducation et de surintendants;
(d) des entrevues d'auteurs-enseignants et d'éditeurs pigistes;
(e) des entrevues de représentants des associations professionnelles de l'édition et de la promotion du livre;
(f) des dossiers du FLF, des statisques du ministère de l'Éducation et de Statistique Canada.

On a pû aussi récupérer des informations pertinentes des rapports d'études qui ont été faites dans ce domaine.

2.1 Examen de la littérature

Bien qu'à notre connaissance il n'y ait pas d'études portant spécifiquement sur la question de l'édition et du marketing des manuels scolaires en Ontario français, il y a quelques excellentes études qui nous ont aidé à orienter notre recherche et qui étaient utiles comme point de départ. Au niveau de l'aspect de l'édition du manuel scolaire au Canada, deux rapports importants ont retenu notre attention. Il s'agit de *L'édition des manuels scolaires en français au Canada partie II*, préparé en 1977 par le bureau des conseillers de la gestion pour la Direction générale des Arts et de la culture du Secretariat d'État, et *Publishing for Canadian Classrooms* par Paul Robinson Éditeur, préparé pour The Canadian Learning Materials Center en 1981. Ces deux rapports nous donnent un aperçu général sinon historique du domaine de l'édition scolaire au Canada. Un rapport du Institute for Economic Research de Queen's University intitulé *Aspects of the economics of book publishing* par le professeur John Hartwick est une étude approfondie du rapport qui existe entre l'auteur et son éditeur et des aspects qui influencent le tirage d'un livre dans un marché limité. Le quatrième rapport, de Drouin, Paquin et Associés Ltée, a été préparé en 1976 pour le ministère québécois des Affaires culturelles. Publié en deux parties, *Étude sur le commerce du livre au Québec* nous fournit des détails supplémentaires sur les aspects économiques de l'édition du livre de langue française.

Le rapport n° 79 de l'UNESCO (cité plus haut), qui a été préparé par Datus Smith en 1977 sous le titre *The Economics of Book Publishing in Developing Countries*, et celui de Peter H. Newmann

intitulé *Publishing for Schools : Textbooks and the Less Developed Countries*, ainsi que le premier volume du rapport Churchill Frenette *Éducation et les besoins des Franco-Ontariens : le diagnostic d'un système scolaire* écrit en 1985 nous ont permis de mettre en perspective quelques problèmes vécus dans l'Ontario français, à savoir le manque d'expertise et de ressources humaines.

Au niveau des questions de la disponiblité et de la sélection de manuels ainsi que l'aspect d'usage courant (c'est-à-dire, savoir si les manuels sont à jour), on retrouve une étude qui a été d'une grande utilité pour déterminer l'arrière plan de la problématique : *Ontario Classroom Textbook Survey.* Il a été écrit en 1982 par Doris Ryan, alors directrice adjointe du secteur du Développement régional et de la recherche à l'IEPO.

Enfin, les résultats d'une enquête auprès du personnel des écoles portant sur l'efficacité du Plan d'achat du manuel nous sont présentés dans un rapport de 1985 du ministère de l'Éducation de l'Ontario : *Provincial Review: The Book Purchase Plan.*

2.2 Les questionnaires

Deux questions ont été annexées aux questionnaires envoyés dans le cadre de l'étude sur l'analyse des besoins (rapport Herry). Celles-ci nous permettaient d'établir si les enseignants, des niveaux élémentaire ou secondaire, se considéraient suffisamment informés sur les nouvelles parutions de matériel didactique et de quelles façons ils se renseignaient.

Les avantages d'envoyer les deux séries de questions en même temps étaient d'ordre financier et temporel : les enseignants n'avait à se pencher qu'une seule fois au début de l'année sur notre sondage. Le désavantage était cependant qu'il fallait quand même garder le nombre de questions au minimum pour assurer un retour satisfaisant.

La consultation auprès des enseignants dans le cadre du rapport Herry a necessité la création de deux questionnaires différents pour les niveaux élémentaires et secondaires parce que l'enseignant ou l'enseignante du niveau élémentaire enseigne toutes les matières d'une année d'études tandis qu'un enseignant ou une enseignante du niveau secondaire enseigne la même matière à des années différentes.

Les questionnaires incluaient quatre questions principales pertinentes à l'analyse des besoins. La première question demandait à l'enseignant ou l'enseignante de choisir cinq critères (parmi une liste qui en contenait treize) qui devraient guider le choix du matériel didactique utilisé dans les écoles. La seconde question lui demandait s'il ou elle préférait un matériel didactique qui présente une démarche structurée détaillant les étapes de son enseignement ou un matériel didactique lui permettant de structurer lui-même ou elle-même son enseignement. Ces deux questions étaient communes aux deux questionnaires. À la troisième question, l'enseignant ou l'enseignante devait indiquer son degré de satisfaction du matériel didactique. Au niveau élémentaire, on répondait pour chaque domaine d'études qu'on enseignait (français, mathématiques, etc.) tandis qu'au secondaire, le chef de secteur d'une discipline répondait pour chaque niveau de difficulté de chaque année d'études (9e année, niveau avancé; 9e année, niveau général; 9e année, niveau fondamental; etc.) La quatrième question, et la dernière sur laquelle le rapport Herry se

penchait, avait pour but d'identifier des domaines d'études pour lesquels selon les enseignants il existait un manque de matériel didactique. Pour ce faire, soit l'enseignant ou l'enseignante soit le chef de secteur, selon le niveau, indiquait, pour chaque domaine d'études ou pour chaque niveau de difficulté de chaque année, s'il y avait un manque de matériel didactique. Lorsque l'enseignant ou l'enseignante indiquait un besoin en matériel, il ou elle devait indiquer le ou les type(s) de matériel requis : manuels scolaires, matériel de référence (encyclopédies, dictionnaires, etc.), cahiers d'exercices, logiciels, affiches et cartes, matériel audio-visuel et autre type de matériel.

Les questions additionnelles ajoutées à ce questionnaire et portant plus spécifiquement sur notre champ d'étude étaient les suivantes :

1) *Trouvez-vous que vous êtes suffisament informé(e) sur les nouvelles parutions de matériel didactique?*

2) *De quelle façon est-ce que vous vous renseignez sur la disponibilité du matériel didactique récemment publié?* Choisissez-en 4 parmi la liste ci-dessous en les classant par ordre de priorité, 1 étant la plus importante.

( ) Des dépliants publicitaires
( ) Des exemplaires d'ouvrages que vous avez pu examiner
( ) Mes collègues
( ) La Circulaire 14
( ) Les visites de vendeurs
( ) Les expositions de livres lors de congrès
( ) La liste du Plan d'achat du manuel
( ) Mon directeur ou ma directrice

2.3 L'échantillon

Les écoles qui ont participé à l'étude ont été sélectionnées au hasard au sein des six régions déterminées par le ministère de l'Éducation de l'Ontario. L'équipe Herry a pris soin d'assurer à chaque région une représentation proportionnelle. Elle a ainsi retenu 99 écoles élémentaires et 30 écoles secondaires pour un total de 129 écoles. De ces nombres, les enseignants de 87 écoles élémentaires et ceux de 21 écoles secondaires ont rempli et renvoyé les questionnaires pour un total de 108 écoles. Le taux de réponse s'établit donc à 84 pour 100 pour l'ensemble des écoles (88% pour les écoles élémentaires et 70% pour les écoles secondaires).

2.4 Les répondants

Sept cent quatre-vingt-dix-sept enseignants ont répondu au questionnaire. De ce nombre, 580 oeuvraient au sein des écoles élémentaires et 217 au sein des écoles secondaires françaises de l'Ontario. La répartition des répondants au sein des six régions s'établit comme suit : 15 pour 100 des répondants provenaient de la région Centre, 18 pour 100 de la région Centre-Nord, 38 pour 100 de la région Est, 20 pour 100 de la région Nord-Est, 2 pour 100 de la région Nord-Ouest et 7 pour 100 de la région Ouest.

2.5 Les entrevues

Une version préliminaire du format de l'entrevue destinée aux représentants des maisons d'édition a été élaborée suite à l'examen de la littérature. Cette version a été mise à l'essai avec des représentants d'une maison d'édition de grande taille qui avait déjà eu plusieurs projets subventionnés par le FLF. On s'assurait ainsi de la construction d'un instrument complet et pertinent.

Des entrevues avec 16 éditeurs ontariens et 5 éditeurs québécois représentant l'ensemble du secteur (différentes tailles, langues de travail, entreprises avec ou sans but lucratif, etc.) furent menées par téléphone ou face à face dépendant de la disponibilité.

On voulait par ces interviews examiner les problèmes qualitatifs quant

(a) aux expériences qu'ils ont eues avec le FLF;
(b) à la rentabilité du marché franco-ontarien;
(c) à la disponibilté des ressources humaines quant à l'édition des manuels scolaires pour le marché franco-ontarien;
(d) aux efforts de promotion qu'ils font de leurs produits;
(e) au Plan d'achat du manuel;
(f) et aux coûts de l'élaboration et de la production des manuels scolaires.

Les producteurs de matériel didactique et les représentants des maisons d'édition interviewées étaient :

- Addison-Wesley Publishers Ltd.	Swan J.
- C.F.O.R.P.	Larochelle B.
- Centennial College Press	Barret C.
- Copp Clark Pitman Ltd.	Mills S.
- Éditions Études Vivantes Ltée	Paquin P.
- Éditions L'interligne	Sylvestre P.F.
- Fitzhenry & Whiteside Ltd.	Bacon J.
- Gage Educational Publishing Co.	McElman R.
- Guérin Éditeurs Ltée	Dufour G.
- IPI Publishing	Baum D.
- Irwin Publishing Inc.	Davis M.
- Les Éditions Champlain Ltée	Arsenault C.
- Les Éditions du Vermillon	Flammand J.
- Les Éditions HRW Ltée	Perron M.
- Librairie Beauchemin Ltée	Frenette G.
- McGraw-Hill Ryerson Ltd.	Mansfield R.
- Mead Sound Filmstrips	Stroyman M.
- Mondia Distribution Inc.	Vandal A.
- OISE Press	Rossiter F.

Des experts ont été interviewés des représentants des associations professionnelles, du ministère de l'Éducation ainsi que des individus qui oeuvrent dans le domaine soit comme auteurs soit comme éditeurs.

Les associations professionnelles contactées étaient :
- Canada News Wire,
- Canadian Book Information Center, un centre d'information sur le livre,
- Canadian Book Publisher's Council, le conseil canadien de l'édition,
- Canadian Business News Network
- Canadian Telebook Association,
- CEFO, ou Conseil de l'éducation franco-ontarienne,
- Freelance Editors Association, l'association des éditeurs-pigistes,
- Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec,

Les représentants au niveau des conseils scolaires étaient
- Courchesne C. (C.E.S.C. de Carleton),
- Cuerrier G. (Écoles séparées de Stormont-Dundas-Glengarry),
- Guy E. (C.E.S.C. du district de Sudbury),
- Lamont B. (C.S. de North York),
- Lauzon J.G. (C.E.S.C. d'Ottawa),
- Lefebvre R. (Écoles séparées de Stormont-Dundas-Glengarry),

Les agents d'information du ministère de l'Éducation interviewés étaient :
- Cloutier R.
- Chenier A.
- Clemens J.
- Gauthier R.

Les individus auteurs ou éditeurs-pigistes étaient :
- Abouchard A. (enseignant-auteur, directeur de collection)
- Elias J. (enseignant, auteur)
- Frenette N. (professeur, auteur)
- Martin J. (professeur, auteur)
- Mcnaulty J. (éditeur, pigiste)
- Night R. (éditeur, pigiste, présidente du Freelance Editors Association)
- Sylvestre P-F. (auteur, éditeur)

2.6 Dossiers du FLF

Les responsables du FLF conservent des dossiers sur tous les projets qu'ils ont subventionnés. Ces dossiers donnent une description générale du produit fini, le budget proposé par la compagnie, et le montant finalement accordé à la compagnie s'il s'agissait d'une négociation entre le FLF et la compagnie. Tous les dossiers de 1983 à 1987 ont été compilés et l'information pertinente a été codifiée et classifiée. Les dossiers pour lesquels on n'avait pas une description complète soit du produit final soit du budget, ou qui comprenaient une série de livres plutôt qu'un seul livre ont été omis de la classification. De plus, ceux qui décrivaient un produit qui ne faisait pas partie des besoins identifiés ont aussi été omis de la sélection finale. Ces données nous ont permis d'établir des catégories de descriptions de livres et les coûts pour ces catégories.

3.0 Specificité franco-ontarienne

3.1 Programme d'aide du FLF

Le fond de langue française a été créé en 1977 dans le but de fournir aux producteurs de matériel didactique l'aide financière dont ils ont besoin pour entreprendre l'élaboration de matériel à l'intention des écoles de langue française. Les producteurs de matériel didactique comprennent les maisons d'édition, les producteurs de matériel audio-visuel, les organismes à but non lucratif et des particuliers. Ainsi, au delà de 550 projets d'une grande variété (livres, trousses, films, cassettes vidéo, films fixes ou sonores, cassettes, disques, didacticiels) ont été produits depuis 1977 dans tous les domaines. En 1977, le budget du FLF était de 2 500 000 $, et on envisageait le développement de 50 projets moyennant 50 000 $ chacun. Comme le tableau suivant le présente, le montant du budget a diminué depuis ce temps, sauf une augmentation dans la dernière année.

Année	Nombre de projets[1]	Budget[2] du FLF
1977-78	78	2 261 329
1978-79	103	2 505 510
1979-80	101	2 523 044
1980-81	54	1 134 295
1981-82	54	1 054 425
1982-83	26	550 051
1983-84	40	539 878
1984-85	33	612 485
1985-86	29	678 754
1986-87	31	1 281 672

Tableau 1

Des 550 projets subventionnés par le FLF, environ 70 sont toujours en voie de production, et des 480 projets complétés, plus de 300 (62,5%) figurent présentement dans la Circulaire 14. Cette quantité

---

[1] Ce nombre n'est qu'approximatif, puisque ce décompte a été réalisé par ordinateur, avec des dossiers non standardisés du FLF.

[2] Ce montant représente le montant qui a été payé aux producteurs pour l'année et non le budget précis du FLF. Il est sujet au même problème que la note 1 ci-dessus.

de matériel qui vient s'ajouter à la Circulaire 14 démontre que le FLF atteint le but qu'il s'est fixé.

Étant donné que l'introduction des nouveaux programmes-cadres nécessite le développement de nouveau matériel didactique, que les coûts de production augmentent chaque année, et que la vie d'un livre n'est que de 5 ans, il est évident que le budget du FLF devrait augmenter chaque année et non diminuer, si on prévoit maintenir le succès du FLF. Le fait que la sélection des devis et le versement des fonds arrivent tard dans l'année fiscale du gouvernement placent le FLF en position de vulnérabilité quant aux ministères gouvernementaux qui ont déjà épuisé leurs fonds. **Pour assurer la stabilité de son budget, on recommande que le FLF fixe la date de soumission des demandes de subventions au printemps plutôt qu'à l'automne.**

De plus, **pour s'assurer que les lacunes dans le choix de matériel didactique disponible aux Franco-Ontariens ne continue à diminuer, on recommande que le budget soit augmenté de façon significative.**

3.2 Recommandations du rapport Herry.

Tel que décrit dans l'introduction, la présente recherche se base sur les besoins en matériel didactique dans les écoles de langue française identifiés dans le rapport Herry. Le rapport note que l'aquisition des cartes et des affiches aux cycles primaire et moyen est rendue difficile d'une part parce que les enseignants souvent ne savent pas où s'en procurer, et d'autre part parce qu'elles font souvent partie d'une trousse qui est trop dispendieuse. De plus, le rapport recommande que l'élaboration de cahiers d'activités[3] soit subventionnée en quantité, au secondaire comme à l'élémentaire, et que la production et l'intégration des logiciels dans tous les domaines et à tous les niveaux soient subventionnées. Le présent rapport se penche sur cette dernière question dans la section 4.4.

---

[3] Voir section 4.3 pour une description des cahiers d'activités.

Les deux tableaux suivants récapitulent les recommandations de ce rapport pour l'élémentaire et pour le secondaire.

Les recommandations des besoins en matériel didactique pour le secondaire sup = cycle supérieur CPO = cours pré-universitaire		
sujet[4]	**manuel scolaire**	**cahiers d'activités**
Affaires et commerces	*comptabilité (sup.)*	
Education physique	(trousse)	
Français		
avancé	9,10,11,12,CPO	9,10,11,12,
général	9,10,11,12	
fondamental		9,10,11,12
Géographie		
avancé	9,10	
général	9,10	
fondamental		9,10
Histoire		
avancé	9,10	
général	9,10	
fondamental		9,10
Civilisations dans l'histoire[5]		
Mathématiques		
avancé	*12,*	
général	*9,1011,12*	
fondamental		*9,10*
Algèbre et géométrie	*CPO*	
Mathématiques discrètes	*CPO*	
Musique[6]		*9,10*
Sciences		
avancé	*9, 10*	
général	*9, 10*	
fondamental		*9, 10*
Biologie	*CPO*	
avancé	*sup.*	
général	*sup.*	
Chimie	*CPO*	
avancé	*sup.*	
général	*sup.*	
Physique	*CPO*	
avancé	*sup.*	
général	*sup.*	

Tableau 2

[4] L'usage de l'italique indique les sujets pour lesquels une traduction ou une adaptation serait acceptable.

[5] Les effectifs en 1986 étaient 24 pour tout l'Ontario.

[6] Il s'agit des cahiers de méthodes (un par instrument). Il y a environ 20 instruments (cordes, cuivres, bois).

Les recommandations des besoins en matériel didactique pour l'élémentaire P=primaire M =moyen 7 =7e année 8 = 8e année		
sujet	**manuel scolaire**	**cahiers d'activités**
anglais		M, 7, 8
arts		P, M, 7, 8
étude du milieu		
-géographie	7, 8	P, M
-histoire	7, 8	P, M
français	P, M, 7, 8	P, M, 7, 8
hygiène	(trousses) 7, 8	P, M, 7, 8
musique		P, M, 7, 8
sciences		P, M, 7, 8

Tableau 3

4.0 Élaboration et production de matériel didactique

4.1 Principes d'analyse des coûts dans l'édition

Robinson (1981) décrit les problèmes de l'analyse des coûts dans le domaine de l'édition scolaire de la façon suivante : « *development of valid statistics presented problems...the best available figures from either branch of industry (printing or publishing) or from Statistics Canada simply do not yield the necessary breakdowns, at least not on a comparable basis.* » (p. 53). Le rapport Drouin Paquin affirme que «*Il ne paraît pas exister d'unité de pensée dans ce domaine. Certains éditeurs raisonnent surtout en fonction du coût unitaire et tâchent par conséquent de tirer le maximum d'exemplaires afin de faire baisser ce coût. D'autres estiment cette attitude dangereuse et font valoir que le montant global des coûts est tout aussi important et que les frais de financement des stocks d'invendus sont élevés..*» (p. 24).

Nos discussions avec des maisons d'édition et de production nous ont permis de confirmer cette situation. Cependant notre but dans ces discussions étaient de nous informer sur l'augmentation des coûts de d'élaboration et de production depuis 1980, et de savoir si les subventions reçues du FLF étaient suffisantes.

En général, selon les éditeurs, la hausse des coûts depuis 1980 a suivi ou dépassé l'inflation (6-7 %). Presque toutes les réponses invoquées par la question des subventions du FLF étaient positives. Les deux raisons principales qui menaient à des expériences négatives, selon les éditeurs, étaient :

a) le projet n'a pas été accepté dans la Circulaire 14.
b) les ventes prévues (et sur lesquelles leur budget a été accordé) n'ont pas été réalisées.

Deux maisons d'éditions franco-ontariennes ont eu des projets qui ont été subventionnés par le FLF mais qui n'ont pas été acceptés dans la Circulaire 14.

Les coûts prévus dans ce rapport pour l'élaboration et la production de matériel didactique sont basés sur les subventions du FLF qui ont déjà été accordées pour des projets semblables. Cependant, il n'y a pas de moyen fiable pour préciser quel pourcentage du coût total d'un projet sera subventionné par le FLF et il est parfois difficile de déterminer les coûts lorsque la description des besoins ne donne qu'une vague[1] idée du genre de matériel. Les prévisions de coûts donc ne sont qu'approximatives et une validation de celles-ci est recommandée.

4.2 La prévision des ventes

Pour déterminer la prévision des ventes, une maison d'édition devrait considérer entre autres :
1) si le livre s'applique uniquement au marché franco-ontarien ou s'il peut être vendu à l'extérieur de la province; c'est-à-dire qu'il faut considérer si le programme-cadre de l'Ontario est semblable aux programmes-cadres d'autres provinces ou d'autres pays;

2) les effectifs des années scolaires visées par le produit (si le marché n'est pas uniquement franco-ontarien, ceci comprend tous les effectifs de tous les marchés);

3) si le manuel est le seul sur le marché, ou s'il fait concurrence avec d'autres manuels.

En général, le montant anticipé des ventes est difficile à estimer. Selon le rapport Drouin Paquin : «*Presque tous les éditeurs interviewés ont souligné la difficulté, sinon l'impossibilité, d'effectuer des études de marché approfondies. En dehors du coût anticipé, il a été généralement estimé que le marché du livre se prête peu à ce genre d'analyse* ». (p. 26).

---

[1] La description d'une *trousse en hygiène* par exemple, est trop vague pour arriver à établir une approximation des coûts nécessaires à sa production. Il est aussi très difficile de définir un manuel scolaire pour les cours de français puisqu'on y trouve des types de manuels de tout sortes (anthologies, grammaire, etc).

Les prévisions de ventes présentées dans ce rapport ne sont basées que sur les effectifs dans les cours offerts en français dans les écoles de l'Ontario en 1986. Deux sources de statistiques du ministère ont été utilisé : soit le M204 *Query System* et *Curriculum System* 11.47P. Ce dernier fournit la liste des effectifs par cours (Arts, Math.), par niveau (avancé, général, fondamental), et par année scolaire (9-CPO). Les statistiques du système M204 nous donnent les effectifs dans les cours où la langue d'instruction est le français, par année (9-CPO) et par type d'école (anglais, français, mixte). Il faut noter que les effectifs présentés ici sont plus élevés qu'en réalité parce que les statistiques ne permettent pas de distinguer les cours d'immersion et les cours intensifs de français, des cours offerts par les modules de langue française.

4.3 Manuels scolaires pour le secondaire

C'est au niveau secondaire qu'on retrouve les besoins les plus pressants; nous proposons les coûts nécessaires pour produire du matériel didactique pour le secondaire dans les matières identifiées comme étant prioritaires dans le rapport Herry ci-dessous.

4.3.1 Affaires et commerce

COMPTABILITÉ (COM)					
imm= immersion et/ou intensif			total = écoles françaises ou mixtes		
année	niveau avancé	niveau général	niveau fondamental	(imm.)	total
10	53	29	0	0	82
11	935	706	0	23	1618
12	176	217	0	0	393
13	468	0	0	0	468

Tableau 4

Pour un livre de 2 couleurs, et de 400 à 500 pages, des subventions entre 60 000 $ et 85 000 $ seront nécessaires, vu les effectifs peu élevés. Le coût de traduction se situerait aux environs de 12 000 $. Le FLF a déjà subventionné 3 livres de comptabilité.

4.3.2 Français

Francais: (FRA)					
imm= immersion et/ou intensif			total = écoles françaises ou mixtes		
année	niveau avancé	niveau général	niveau fondamental	(imm.)	total
9	3960	1752	488	95	6105
10	3762	1965	420	40	6107
11	3845	2192	302	78	6261
12	3190	1570	258	12	5006
13	772	0	0	0	772

Tableau 5

Au niveau avancé, les effectifs sont de plus de 3 000 élèves. Aux niveaux général et fondamental la production est moins rentable et le montant de subventions devra être plus élevé. Plusieurs descriptions de manuels peuvent figurer dans cette catégorie dépendant du niveau et du genre de livre (anthologie, grammaire, théâtre). Le montant de subvention requis pour un manuel de français de 150 à 350 pages pourrait varier entre 35 000 $ et 75 000 $. Le FLF a subventionné 24 projets (sans compter les manuscrits) de français à l'élémentaire, 25 au cycle moyen, 21 au cycle intermédiaire et 6 projets au cycle supérieur. Seize de ces projets ont été subventionnés depuis 1984.

4.3.3 Géographie

GÉOGRAPHIE (GCA)					
imm.= immersion et/ou intensif			total = écoles françaises ou mixtes		
année	niveau avancé	niveau général	niveau fondamental	(imm.)	total
9	5833	1363	177	2661	4712
10	1708	545	149	937	1467

Tableau 6

Pour un livre de 250 à 350 pages, des subventions de 40 000 $ à 75 000 $ seraient nécessaires, dépendant qu'il s'agisse d'une production en deux ou quatre couleurs. Le coût de traduction se

situerait entre 16 000 $ et 23 000 $. Le FLF a subventionné 25 projets de géographie.

4.3.4 Histoire/Étude contemporaine

HISTOIRE (HMC) Civilisation dans l'histoire					
imm. = immersion	et/ou intensif niveau		total = écoles françaises ou mixtes niveau		
année	avancé	général	fondamental	(imm.)	total
11	24	0	0	0	24
12					0
13					0
CPO					0

HISTOIRE (HCC)					
imm. = immersion	et/et/ou intensif niveau		total = écoles françaises ou mixtes niveau		
année	avancé	général	fondamental	(imm.)	total
9	1538	394	85	1463	554
10	4194	1272	277	1843	3 900

HISTOIRE (HCA)					
imm. = immersion	et/ou intensif niveau		total = écoles françaises ou mixtes niveau		
année	avancé	général	fondamental	(imm.)	total
9	398	66	20	**	484
10	497	193	54	**	744
13	496				

** données non disponibles

Tableau 7

On peut constater que des trois cours d'histoire (HCA/*Histoire du Canada*, HCC/*Histoire du Canada et le monde contemporain*, et HMC/*Civilisation dans l'histoire*), les effectifs les plus élevés (4 000 élèves) sont en HCC 10e année et que les effectifs en HMC (24) sont les plus bas. Au moins trois projets d'histoire pour ce cycle ont été subventionnés par le FLF en 1986. Des subventions de l'ordre de 50 000 $ à 85 000 $ seraient nécessaires pour produire un manuel, selon qu'on le produise en deux ou en quatre couleurs. Le coût de traduction se situerait aux alentours de 20 000 $. Le FLF a subventionné 77 projets dans ce domaine (histoire, droits etc.).

4.3.5 Mathématiques

MATH (MAT)					
imm. = immersion et/ou intensif			total = écoles françaises ou mixtes		
année	niveau avancé	niveau général	niveau fondamental	(imm.)	total
9	4619	1747	465	1202	5629
10	4091	2167	383	900	5741
11	388	237	117	27	715
12	262	172	83	27	490
13					0
CPO					0

Tableau 8

Pour un livre de 300 à 500 pages, produit en deux couleurs, pour les élèves des 9e et 10e années, des subventions entre 45 000 $ et 65 000 $ seraient nécessaires. Le coût de traduction serait d'environ 12 000 $.

Les coûts de préparation des livres de mathématiques pour les niveaux de 11e et 12e années seraient plus élevés. Vu les effectifs relativement bas, des subventions variant de 55 000 $ à 70 000 $ seraient nécessaires pour un livre de 300 à 550 pages. Le coût de traduction serait d'environ 14 000 $. Le FLF a subventionné 33 projets de mathématiques aux cycles intermédiaire et supérieur. Sept projets ont été subventionnés depuis 1984.

Algèbre (MAL)					
imm. = immersion et/ou intensif			total = écoles françaises ou mixtes		
année	niveau avancé	niveau général	niveau fondamental	(imm.)	total
13	735	0	0	0	735

Tableau 9

D'après les statistiques à notre disposition, aucun élève ne suivait le cours *Algèbre et Géométrie* (MAG) ou *Mathématiques discrètes* (MAD) en français en 1986. Pour un livre de deux couleurs et de 350

à 500 pages avec un marché restreint, des subventions[2] de 50 000 $ à 90 000 $ seraient nécessaires. Le coût de traduction serait de l'ordre de 14 000 $.

4.3.6 Sciences

SCIENCE (SNC)					
imm. = immersion et/ou intensif	niveau	niveau	total = écoles françaises ou mixtes	niveau	
année	avancé	général	fondamental	(imm.)	total
9	4323	1594	263	994	5186
10	3551	1760	344	427	5228

Tableau 10

Les effectifs en 9e avancée et 10e avancée sont relativement élevés, mais ils sont beaucoup plus faibles au niveau général. Pour un livre de 350 à 500 pages, il faudrait des subventions de 45 000 $ à 75 000 $, dépendant du nombre de couleurs utilisées pour la présentation. Le FLF a subventionné 16 livres de sciences pour le cycle intermédiaire.

4.3.7 Biologie, Chimie, Physique

BIOLOGIE (SBI)					
imm. = immersion et/ou intensif	niveau	niveau	total = écoles françaises ou mixtes	niveau	
année	avancé	général	fondamental	(imm.)	total
11	1012	398	0	39	1379
12	45	0	0	0	45
13	996	0	0	0	996
CPO					0

CHIMIE (SCH)					
imm. = immersion et/ou intensif	niveau	niveau	total = écoles françaises ou mixtes	niveau	
année	avancé	général	fondamental	(imm.)	total
11	1324	168	0	0	1492
12	911	203	0	36	1078
13	830	0	0	0	830
CPO					0

2 En 1977 le FLF a subventionné un livre d'algèbre au coût de 82 000 $.

PHYSIQUE (SPH)					
imm. = immersion et/ou intensif			total = écoles françaises ou mixtes		
année	niveau avancé	niveau général	niveau fondamental	(imm.)	total
11	1038	257	0	30	1265
12	558	78	0	0	636
13	753	0	0	0	753
OPO					0

Tableau 11

Les subventions nécessaires pour les manuels visant le niveau général seraient plus élevées vu les effectifs à ce niveau. En général des subventions[3] de 55 000 $ à 90 000 $ seraient nécessaires pour chaque livre de 300 à 600 pages. Le coût d'une traduction se situerait entre 14 000 et 18 000 $ pour ces livres. Au cycle supérieur, le FLF a subventionné 5 livres de biologie, 7 livres de chimie et 8 livres de physique.

4.4 Manuels scolaires pour l'élémentaire

Les effectifs pour les cours qui s'offrent à l'élémentaire sont plus rentables et donc le montant de subventions nécessaire pour la production serait, pour la plupart des manuels, moins élevés que pour le secondaire. En général, les manuels ont moins de pages et s'il s'agit de formules ou d'équations, la vérification se fait relativement plus vite, vu le degré de difficulté moins élevé. Les statistiques sur les effectifs pour les cycles primaire, moyen et intermédiaire présentés dans le tableau à la page suivante parviennent du tableau 4.49 de *Statistiques sur l'éducation en Ontario 1986* .

4.4.1 Géographie et Histoire

Aux niveaux 7e et 8e, les effectifs sont d'environ 6 000 élèves. Pour un manuel de géographie de 200 à 350 pages et de quatre couleurs, une subvention de 40 000 $ à 60 000 $ serait nécessaire, et un

[3] Cette estimation assez élevée est moins étonnante étant donné qu'en 1980, une subvention de 85 000 $ a été accordée pour un manuel de biologie.

manuel d'histoire pour ce même niveau ne serait pas sensiblement différent.

Effectif des écoles élémentaires de langue française (1986)

année scolaire	effectifs
1re	7 381
2e	7 215
3e	6 805
4e	6737
5e	6 620
6e	6 539
7e	6 356
8e	5 896
Total	**68 136**

Tableau 12

4.4.2 Français

Au niveau primaire les effectifs sont d'environ 7 000 élèves pour chaque année, de la première à la troisième années et environ 6 500 de la quatrième à la sixième années. Pour un livre de français préparé en quatre couleurs et de 100 à 300 pages, il faudrait accorder une subvention de l'ordre de 20 000 $ à 40 000 $.

4.5 Cahiers d'activités et trousses

Notre estimation du coût de fabrication d'un cahier d'activités identifié dans le rapport Herry est basé sur la description suivante :

dimensions: 8.5 x 11 pouces
couleurs: 1
couverture: souple
pages: 100 (impression de 2 côtés)

Le coûts de fabrication pour un tel cahier serait d'environ 7 000 $ avec un tirage de 2 000 exemplaires. Puisque ces cahiers n'auront qu'une seule couleur, la possibilité existe de préparer d'excellents

manuscrits prêts pour impression avec les systèmes d'édition électronique. Cette dernière permet d'éviter les frais de composition, de photogravure, de films, etc. L'avantage d'utiliser ces systèmes d'édition se manifeste de plusieurs façons : le produit final peut être soumis pour fins d'évaluation et les révisions peuvent être faites facilement; un conseil scolaire pourrait mettre à la disposition d'autres conseils la version électronique (sur disquette) du travail, et ces conseils pourraient ensuite faire autant de changements que désirés.

Si la rémunération remise à l'auteur ou à l'équipe d'auteurs était calculée de la même façon qu'on le fait présentement pour les particuliers (mode III du FLF), ceci nécessiterait une subvention en moyenne de l'ordre de 5 000 $ (25 $ par page). Si le FLF contribuait la moitié du coût de *fabrication*, le montant total de subventions pour un cahier d'activités serait d'environ 8 500 $ (5 000 $ + 3 500 $).

Le mot trousse ou fascicule manque de précision quant à son contenu dans le description des besoins sur laquelle est basée la présente étude. On se base donc sur le montant de subventions accordé aux trousses et aux projets de matériel audio-visuel par le FLF depuis 1984. Ces montants sont en moyenne de 22 000 $ avec des subventions variant de 4 500 $ à 55 000 $ pour les 15 projets de ce genre.

4.6 L'intégration de didacticiels

On peut supposer que l'intégration de didacticiels signifie à tout le moins qu'il existe dans les écoles :
(a) des didacticiels de qualité
(b) et des ordinateurs capables de faire fonctionner ceux-ci.

Prenant ces points pour acquis, l'intégration de didacticiels veut dire donner un appui aux enseignants dans la sélection et l'utilisation significative de didacticiels appropriés aux programmes. Un tel scénario pourrait inclure un financement de guides de l'enseignant par le FLF. Ces guides pourraient prendre la forme de matériel

imprimé ou de présentations sur vidéocassette qui guideraient l'enseignant dans toutes les étapes du processus de la sélection et de la mise en oeuvre des didacticiels. Il faudrait produire du matériel pour couvrir toutes les matières, à tous les niveaux, et pour tous les genres d'ordinateurs (car les stratégies de mise en oeuvre pourront varier si l'ordinateur permet le fonctionnement en réseau, par exemple).

Si, d'autre part, l'une ou l'autre des suppositions s'avère fausse, le terme 'intégration' signifiera alors qu'il faut acheter des didacticiels ou en produire. Dans le cas où les didacticiels existent mais que les écoles n'ont pas d'ordinateur, l'intégration signifiera alors l'achat de cet équipement et sa mise en application. De tels achats ne devraient cependant pas être couverts par le FLF; ils devraient plutôt être acheminés vers les voies normales pour les subventions en bloc aux conseils scolaires.

Dans l'éventualité où il n'y existerait pas de didacticiels, l'intégration signifiera alors la production de didacticiels en premier lieu, suivi de l'application de ce matériel pour la matière donnée. Bien que le FLF ait participé dans le passé à la production de didacticiels, les chercheurs croient que ce genre de production, pour être un succès, requiert la mise sur pied d'un sous-comité qui se consacre entièrement à cette activité. Il serait nécessaire que le FLF augmente les fonds alloués à la production de didacticiels des sommes actuelles de 40 000 $ à environ 100 000 $ pour chaque logiciel, soit pour le développment même, ou l'adaptation des didacticiels anglais. Ce montant est basé principalement sur les coûts de production du Centre d'informatique scolaire du ministère de l'Éducation de l'Ontario pour ses propres projets de production de didacticiels. On doit noter aussi que le discours du trône (Annexe D) mentionnait récemment l'octroi d'une somme de 3 000 000 $ destinée à l'achat de logiciels à être utilisés dans les écoles de l'Ontario. Cette somme pourrait mieux répondre aux lacunes de logiciels mais il faudra assurer qu'une portion suffisante soit allouée pour le secteur français.

La production de didacticiels est plus complexe que la publication d'un manuel car il s'agit d'une industrie plus jeune et qu'en conséquence, il existe un bassin plus restreint de personnel avec les compétences nécessaires pour produire professionnellement des didacticiels qui sont à la fois pédagogiquement efficaces et vendus à des prix abordables.

5.0 Disponibilité des ressources humaines

Tel que mentionné dans la proposition de recherche du ministère de l'Éducation, l'aspect financier n'est pas le seul facteur à considérer dans la réalisation des projets subventionnés; les ressources humaines doivent aussi être disponibles pour la conception et la réalisation des projets. À ce propos, le rapport Churchill-Frenette note : «*...le ministère a pris le pli d'utiliser bon nombre d'éducateurs dans les conseils scolaires pour assurer la confection de programmes-cadres et de documents d'appui s'adressant aux enseignants. Ici le problème n'est pas tout à fait celui du manque de personnel qualifié, mais plus précisément celui du petit bassin de ressources humaines*» (1985 : p. 97). On a pu apprendre des représentants des maisons d'édition que ce même phénomène les touche tandis que, pour leur part, les conseils scolaires se disent moins affectés, vu leur rapport plus proche avec les éducateurs. De plus, ces mêmes entrevues nous ont aidé à établir le point de départ pour la question des ressources humaines:

1) la conception, la rédaction, et l'édition (consultation, révision linguistique) des manuscrits devraient parvenir, dans la mesure du possible, des éducateurs franco-ontariens;

2) la traduction et l'adaptation de matériel didactique pour le marché franco-ontarien sont moins appropriées pour certains sujets tels les sciences sociales, l'histoire, etc.

5.1 La conception et la rédaction

Selon la majorité des éditeurs interviewés, le ou la manueliste idéal(e) est l'enseignant ou l'enseignante avec plus de cinq ans d'expérience, qui enseigne le sujet au niveau visé par le manuel. D'après un directeur de collection, cette personne doit aussi «avoir la capacité de concevoir l'ensemble du travail avec rigueur, faire une analyse de tous les points à plusieurs niveaux (e.g. pédagogue, écrivain), et ensuite de faire la synthèse de tout ça en revenant au point de départ.» De son côté, Newmann (1980) décrit en plus de détails sa perception du ou de la manueliste :

«...*The 'perfect' author obviously is well versed in the subject matter he teaches, and at the level at which he teaches it...Besides a basic knowledge of his subject, the author is something of a reading specialist, well aware that reading levels must match the developmental stages of the child as precisely as the subject he presents. He writes well, in clear simple terms, with consistency of style and of presentation...This ideal author understands the critical difference between being a good classroom teacher and the challenge of having to teach through the pages of a book...*» (p. 27)

Selon les représentants des conseils scolaires faisant partie de notre échantillon, les auteurs sont choisis parmi les gens qui ont déjà préparé du matériel didactique pour le conseil. Pour certains projets, deux ou trois conseils forment une équipe de recherche et de rédaction, chacun d'eux consacrant un enseignant ou une enseignante à l'équipe. Cette personne touche donc son salaire et peut ainsi consacrer son temps à l'élaboration du manuscrit. Le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) à Ottawa entreprend la coordination de ce genre de projets. En consultant son rapport annuel de 1986-1987, on constate que le CFORP avait trois projets coopératifs de ce genre en cours.

En moyenne, le temps requis pour préparer un manuscrit dans de telles situations varie de un à trois ans, dépendant du niveau, du sujet, de l'expérience de la personne, et de l'envergure du projet. Un commentaire qui a été exprimé souvent par rapport aux projets de ce genre est qu'il y a un manque de coordination au niveau provincial des efforts de production de matériel didactique par les conseils scolaires. Nous n'avons pas pu aborder dans le cadre de la présente recherche, la question de l'avantage offert par cette approche par opposition à l'approche où un auteur ou une équipe d'auteurs oeuvrent au sein d'une maison d'édition.

Les maisons d'édition utilisent plusieurs façons pour identifier les auteurs. Un premier scénario consiste à identifier un directeur de collection qui trouve ensuite les consultants et les auteurs. Dans

plusieurs cas, il faut contacter plus de vingt personnes avant qu'un auteur ne soit trouvé. (Quelques éditeurs ont constaté que c'était relativement plus facile de trouver des auteurs pour élaborer un projet en sciences, par exemple, que dans des domaines comme la littérature ou les sciences sociales.)

Dans certains cas les directeurs d'une telle 'collection' se rassemblent deux ou trois fois par année pour discuter des progrès et des problèmes auxquels font face les auteurs. Un autre modèle consiste à demander aux agents d'information du ministère une liste d'auteurs ou de traducteurs potentiels. Ces gens sont contactés et un auteur est choisi. Un éditeur en particulier a décrit l'approche suivante pour s'assurer de la compétence de l'auteur dès le départ : demander à des personnes qualifiées de préparer un manuscrit de huit à dix pages contre une rémunération de 350 à 500 $; ce travail est ensuite évalué par des experts externes pour une somme prédéterminée et ces derniers recommandent un choix. Dans la plupart des cas, cette approche a nécessité de la part de l'éditeur de trois à cinq contacts pour chaque manuscrit.

Contrairement aux cas précédents, où l'auteur-enseignant est libéré et payé par un conseil pour élaborer un manuscrit, l'auteur ainsi choisi consacre son temps libre à la rédaction du manuscrit et attend jusqu'à ce que le livre soit vendu pour être rémunéré. L'éditeur remet parfois à l'auteur un pourcentage des droits d'auteur prévus, au début de ce processus, ou à des étapes préétablies (à l'achèvement de chaque chapitre par exemple).

5.2 Le rapport éditeur-auteur

Précisons dans un premier temps, qu'on entend par le terme 'édition' tous les remaniements et toutes les révisions que doivent subir les manuscrits avant leur remise finale, de la planification aux corrections d'épreuves et du contenu. La majorité des maisons d'édition, qu'elles soient anglophones ou francophones, recrute des conseillers pédagogiques ou des éducateurs (enseignants, professeurs

d'université) de l'Ontario pour s'assurer que le contenu réponde au programme-cadre.

Dans un deuxième temps, on ajoute à la définition du terme 'édition' tous les conseils et l'appui qu'on donne à l'auteur au besoin, tels que des conseils concernant la présentation et la stylistique, ainsi que le sens de ce qui est approprié pour tel ou tel niveau. Les auteurs franco-ontariens ont peut-être moins accès à ce genre d'appui des maisons d'édition anglophones puisque ces dernières ont rarement une composante francophone. Un des éditeurs anglophones interviewés estime qu'une personne pourrait coordonner deux projets par an, et qu'il faudrait quatre projets par année avant de justifier le recrutement d'individus bilingues pour vendre ses produits. Par contre, une maison d'édition de plus grande taille calcula qu'il lui faudrait au moins 15 titres français (profitables) avant qu'un 'personnel bilingue' à plein temps soit rentable. Dans les deux cas, l'embauche d'un tel personnel ne deviendrait 'profitable' que lorsque le produit fini serait vendu, soit trois ou quatre ans plus tard.

Cette situation défavorise autant les auteurs que les maisons d'édition, car d'une part, l'interaction entre l'auteur et l'éditeur permettrait d'identifier très tôt des problèmes au niveau de l'écriture ou du contenu, par exemple, et les remaniements apportés au manuscrit seraient ainsi moins coûteux. D'autre part, cet 'isolement professionnel' ne contribue pas au processus de conceptualisation ni à l'aspect innovateur du matériel en voie d'élaboration.

Cet effet est noté par les chercheurs Churchill et Frenette : « *...les éducateurs franco-ontariens n'ont pas eu (ou n'ont que rarement) d'auditoire pour 'jongler', conceptualiser, en pédagogie.... On évoque dans ce contexte combien peu d'éducateurs ont eu l'occasion d'écrire des programmes et de les soumettre au regard critique de leurs collègues, ce qui est une étape cruciale de la réflexion pédagogique* » (p. 99).

Il est donc recommandé **qu'un organisme provincial soit mis sur pied pour donner un appui professionnel et pour coordonner si nécessaire**

les efforts des conseils, des individus et des éditeurs produisant du matériel pour les écoles francophones de l'Ontario. Ce dont nous parlons, c'est l'Association franco-ontarienne de l'édition, proposée au chapitre des recommandations.

5.3 Les droits d'auteurs

Si le statut de l'éducateur francophone est peu valorisé, comme le suggère le rapport Churchill et Frenette (p. 363), le statut d'auteur franco-ontarien l'est encore moins. Si l'éducateur francophone ne gagne visiblement pas moins que son collègue anglophone, l'auteur franco-ontarien, qui dépend des droits d'auteur, gagne sensiblement moins que les auteurs anglophones. Le nombre total d'élèves francophones inscrits dans plusieurs groupes de cours ne dépasse souvent pas 500 pour toute la province. Dans la plupart des cas, on accorde des droits d'auteur à un taux qui varie entre 7 % et 15 %, dépendant du niveau (élémentaire ou secondaire).

Prenons à titre d'exemple, la préparation d'un manuel d'histoire pour le cours de neuvième année dans les écoles françaises de l'Ontario. Si on se basait sur les nombres d'effectifs dans le tableau ci-dessous, ceci représenterait pour l'auteur du manuel visé, la somme[1] de 1 452 $.

Nous supposons de plus que l'éditeur vendrait un exemplaire à chaque élève de la province inscrit à ce cours -- ce qui est rarement le cas -- et que ce même manuel pourrait servir les besoins des élèves des niveaux fondamental, général et avancé.

Le montant qui pourrait revenir à l'auteur anglophone est de l'ordre suivant : **12 % x (6692 x 25,00 $) = 20 076 $.** De plus, l'auteur anglophone peut exploiter plus facilement d'autres marchés scolaires à travers le Canada. Pour sa part, l'auteur québécois reçoit en tant que droits d'auteur des montants variant de 7 000 $ à 15 000 $.

---

[1]Ce montant a été calculé comme suit : 12 % x 484 x 25,00 $; le prix du livre de 25 $ est basé sur la moyenne du nombre de livres d'histoire et History qui figure à la Circulaire 14 1986.

EFFECTIFS DU COURS D'HISTOIRE DU CANADA PAR NIVEAU ET PAR LANGUE (septembre, 1986)

français	anglais
9e= 398A, 66G, 20F	3,818A 1,946G 928F
10e= 497A, 193G, 54F	3,004A, 18,87G 1,573F
11e=0	345F
12e=0	*23G, 141F,
13e=496A	10,975A
CPO=0	*87

Légende :

F = niveau fondamental
G = niveau général
A = niveau avancé
* cours non inspiré de programmes-cadres

Tableau 13

La rémunération des droits d'auteur dépend directement des ventes, et indirectement de l'effort de promotion déployé par l'éditeur. Il faut noter que l'auteur n'a pas de système de mesure pour évaluer jusqu'à quel point l'éditeur fait la promotion de son livre et il serait souhaitable dans les contrats futurs du FLF, qu'on oblige l'éditeur subventionné à garantir un seuil minimal de promotion pour chaque projet pour lequel il reçoit des sommes gouvernementales.

Il y a environ 5 700 enseignants qui sont membres de l'AEFO, l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens. Selon un éditeur interviewé, 10 % de ce nombre serait disponible et en mesure de concevoir et de réaliser un manuscrit de qualité. La réaction d'un consultant face à ce pourcentage était que cette estimation était trop optimiste et que le pourcentage serait plutôt vers 5 %. En tenant compte des domaines où la rédaction d'un manuscrit nécessiterait de la part de l'auteur une formation au niveau de la maîtrise ou du doctorat, on voit que ce pourcentage pourrait être 2 % plutôt que 10 %. Un des facteurs principaux qui pourraient influer sur la 'disponibilité' de ces gens, est la rémunération que pourrait recevoir l'auteur. Une suggestion qui a été proposée à tous les niveaux (conseils scolaires, éditeurs, agents du ministère) pour inciter les enseignants à s'engager dans de tels projets est celle

d'offrir des subventions aux auteurs qui ont déjà un contrat avec une maison d'édition. Ceci nécessitera une nouvelle catégorie de subventions du FLF (mode IV). Il a été suggéré **que le montant versé aux auteurs soit de 10 000 $ et plus pour l'élaboration d'un manuscrit**. Viendraient s'ajouter à cette initiative, les **primes d'encouragement ou de reconnaissance de l'excellence dans le domaine de l'édition scolaire franco-ontarienne,** le prix «Collection-Ontario», présenté au chapitre des recommandations.

5.4 Les mérites de la traduction

Certains spécialistes disent que pour certaines matières, comme les mathématiques ou l'informatique, il y a peu de raisons de recourir aux textes originaux car les adaptations dans ces domaines ont les avantages suivants (s'il s'agit d'un bon original) :

(a) les coûts sont sensiblement les mêmes,
(b) la qualité n'en souffre pas et
(c) les manuels sont entre les mains des élèves plus rapidement.

C'est en effet ce dernier point qui est le facteur le plus favorable à la traduction. Le temps requis pour préparer un manuscrit est plus court dans le cas d'une traduction comparativement à celui que la conception d'un manuscrit original nécessite. Les économies de temps sont dues au fait que la planification au niveau de l'approche méthodologique, la conceptualisation et la production du contenu sont déjà faites et les multiples révisions préalables à la présentation du manuscrit final sont éliminées. De plus, les illustrations et photographies sont habituellement réutilisables.

Il y a cependant des cas où le produit traduit coûte plus cher qu'une production originale. Cette situation est causée par le fait qu'un traducteur sera rémunéré une fois son travail complété tandis qu'un auteur ne touchera pas de sommes d'argent immédiatement : il ne recevra ses droits d'auteur qu'après la vente de son manuel. Il y a de plus le coût des droits pour faire la traduction ainsi que le pourcentage versé à l'auteur (habituellement 0,5 % du montant des droits originaux).

Un rapport de l'UNESCO intitulé *The Economics of Book Publishing in Developing Countries* et mentionné plus haut souligne qu'il y a relation entre le tirage d'une traduction et les économies par rapport à la production d'une édition originale :

Tirage	**Rentabilité**
10 000	oui (moins dispendieux)
5 000	à peu près équivalent
1 000	non (plus dispendieux)

Il faut noter qu'à moins de 5 000 exemplaires, une traduction n'est pas rentable dans certains marchés, et de plus, que l'étendue des coûts de traduction peut varier énormément. Si le coût de la traduction est déterminé en fonction du nombre de mots, on se base sur 0,15 $ à 0,25 $ du mot. Sinon, un prix peut être établi pour un manuscrit au complet. Des exemples pris des dossiers du FLF figurent dans le tableau ci dessous.

sujet	**cycle**	**pages**	**montant**
commerce	sup.	177	5 300 $
technologie	sup.	300	11 400 $
mathématiques	sup.	450	14 000 $
informatique	sup.	475	14 000 $
géographie	int.	**	16 000 $

** *données non disponibles*

Bien que les enseignants soient en position idéale pour faire ce travail, il faut se rappeler cependant que, tout comme des enseignants compétents ne sont pas toujours de 'bons' auteurs, ils ne sont pas non plus nécessairement de 'bons' traducteurs. Il faut donc ajouter au prix de la traduction des coûts pour défrayer une révision linguistique puisque l'enseignant ou l'enseignante qui est à la fois, fort(e) en pédagogie, compétent(e) dans la matière donnée et en révision linguistique est une perle rare.

Les interviews avec les représentants des maisons d'édition ont permis de faire ressortir que le texte français compte habituellement 20 % de plus de texte que la version anglaise, ce qui pourrait aussi avoir pour effet d'élever le coût de production du texte français comparativement à l'anglais (au niveau du nombre de pages, par exemple).

Il demeure néamoins que l'adaptation ou la traduction de manuels anglais ou québecois pour le secondaire franco-ontarien dans les domaines des mathématiques, de la biologie, de la chimie et de la physique ne devrait pas être rejetée du revers de la main (cf. les comparaisons des coûts à la section 4.1).

6.0 Promotion de nouvelles parutions

6.1 Description du problème

Même si les maisons d'édition publient de nouveaux manuels scolaires, il n'y a aucune assurance que les responsables de l'achat du matériel didactique pour les différents conseils scolaires seront mis au courant de l'existence de telles publications. Il faut alors s'assurer que le personnel intéressé soit informé de l'existence des nouveaux documents dès leur parution.

Lorsque ce projet de recherche fut lancé, il était question que le Plan d'achat du manuel, le programme en vigueur à ce moment-là, n'était probablement pas le moyen le plus efficace pour assurer la diffusion de l'information. Nous savons maintenant que le ministère de l'Éducation a annoncé l'annulation du plan en janvier 1988.

Ce plan assurait l'achat d'un exemplaire de chacun des ouvrages approuvés par la Circulaire 14 pour distribution dans chacune des écoles ou chacun des conseils scolaires. Les objectifs de ce programme était :

(a) de donner aux enseignants, chefs de secteur, directeurs, conseillers pédagogiques et aux agents d'éducation l'occasion d'examiner les nouvelles parutions et ainsi leur permettre de faire des choix appropriés concernant la Circulaire 14;

(b) d'aider les maisons d'édition canadiennes du domaine de l'éducation à faire connaître leurs produits puisqu'elles n'ont pas les ressources suffisantes qui leur permettraient de donner des exemplaires à toutes les écoles de l'Ontario.

Les mécanismes de mise en oeuvre de ce plan était la distribution d'une liste pertinente (soit celle de l'élémentaire ou celle du secondaire) des publications approuvées par la Circulaire 14 à chaque

école et conseil scolaire pour que le personnel approprié (soit les directeurs, les chefs de secteur, les bibliothécaires ou les enseignants) coche les titres désirés et retourne le formulaire rempli au ministère de l'Éducation.

Le ministère compilait ces listes et faisait parvenir des commandes aux différentes maisons d'édition. Le ministère défrayait le coût des volumes avec un supplément de 10 % du prix de vente pour les frais de livraison.

Le Plan d'achat du manuel a été créé en 1974 pour les secteurs francophone et anglophone et coûtait de 1,5 à 3 millions de dollars par année au ministère, sauf en 1986, lorsqu'une subvention supplémentaire venant du Conseil des ministres a augmenté ce budget. Les coûts pour chaque année s'établissent comme suit :

Année	Montant (millions)
1975	1,3 $
1976	1,2 $
1977	2,7 $
1978	1,8 $
1979	1,6 $
1980	1,9 $
1981	2,3 $
1982	2,1 $
1983	1,9 $
1984	3,0 $
1985	2,8 $
1986	4,2 $

Tableau 14

6.2 Analyse du Plan d'achat du manuel

Un rapport intitulé Use of the Book Purchase Plan in Ontario, publié en janvier 1985, se donnait comme objectif d'examiner le Plan d'achat du manuel. Les conclusions du rapport qui sont pertinentes à la présente recherche sont résumées ci-dessous :

(a) L'offre initiale annuelle du Plan souvent se faisait après que les décisions majeures concernant les choix de manuels pour la prochaine année scolaire avaient été prises.

(b) Les manuels acquis dans le cadre du Plan étaient souvent utilisés par les enseignants comme ouvrages de référence et le Plan n'était pas perçu comme étant un programme d'évaluation de manuels scolaires.

(c) Les chefs de secteur et les enseignants avaient facilement accès à des exemplaires gratuits «pour examen» des manuels fournis par les maisons d'édition. Dans bien des cas, les acquisitions dans le cadre du Plan étaient considérées un supplément aux exemplaires obtenus d'autres sources.

(d) La plupart des enseignants des écoles secondaires, y inclus les chefs de secteur, ignoraient l'existence du Plan.

(e) La sélection des manuels scolaires est grandement influencée par les visites aux écoles effectuées par les agents de vente des maisons d'édition et par les kiosques d'exposants aux congrès, conférences et ateliers auxquels participent les enseignants.

Il faut cependant noter que d'après nos discussions avec les éditeurs, il y a très peu, sinon aucune visite dans les écoles françaises situées dans les endroits isolés.

6.3 Résultats du sondage

Deux questions des questionnaires à l'intention des enseignants à l'élémentaire et à l'intention des chefs de secteur au secondaire avaient pour but d'évaluer jusqu'à quel point les personnes visées étaient sensibilisées à l'existence de nouvelles parutions et jusqu'à quel point et par quel moyen elles se gardaient à jour à ce sujet.
Des 99 écoles élémentaires contactées, 87 ont rempli le questionnaire tandis que 21 des 30 écoles secondaires l'ont fait, pour un total de 108 écoles. Les résultats de cette enquête se résument ainsi :

(a) Des 745 personnes qui ont répondu à la question « **Trouvez-vous que vous êtes suffisament informés sur les nouvelles parutions de matériel didactique?**», 516 personnes (69.3 %) se disaient insuffisamment informées, tandis que 229 (30.7 %) ont répondu qu'ils se sentaient suffisament informés.

(b) On a demandé aux répondants de choisir en ordre de préférence, leurs choix de réponse à la question «**De quelle façon est-ce que vous vous informez de la disponibilité du matériel didactique récemment publié?**». Des problèmes de codification ont été introduites par les 56 répondants qui ont choisi plus d'une case comme étant leur premier choix. Le tableau suivant présente la fréquence de tous les premiers choix.

Moyen de se renseigner	**Fréquence**
Exemplaires gratuits	164
Collègues	155
Des expositions	146
Des dépliants	146
Directeur	138
La Circulaire 14	84
Repr. de maisons d'édition	20
Le Plan d'achat	20

On constate par ce tableau que les moyens les plus importants sont les exemplaires reçus des maisons d'édition, les collègues de travail et les expositions de livres, et que les visites des représentants des

maisons d'édition figurent très bas. Notons que la fréquence de ces visites ne reflète pas les résultats de l'analyse du Plan d'achat effectuée par le ministère. Le petit nombre de personnes qui ont choisi le Plan d'achat correspond au résultat décrit dans la section précédente.

6.4 Enquête auprès des maisons d'édition

Les questions sur le Plan d'achat du manuel posées lors des interviews de représentants de maisons d'édition révèlent que :

(a) Les maisons d'édition continuent à faire la promotion de leur matériel

i) dans les kiosques d'exposants,
ii) lors de visites d'écoles,
iii) avec les exemplaires offerts gracieusement.

(b) Quelques-unes des compagnies avaient un représentant ou une représentante en Ontario qui communiquait avec les écoles, tandis que pour d'autres, la promotion en Ontario se faisait par le biais du Plan d'Achat du manuel.

(c) Lorsque le manuel est envoyé à un centre de ressources d'un conseil scolaire de grande dimension géographique, certains enseignants n'y ont pas accès.

(d) Les compagnies ne considèrent pas que la production de logiciels soit aussi rentable que celle de manuels scolaires.

6.5 Solution envisagée

Les résultats du sondage (section 6.3) et de l'étude sur le Plan d'achat effectuée par le ministère (section 6.2) suggèrent qu'une différence existe entre le marché de l'édition scolaire franco-ontarien et les marchés de l'Ontario anglais ou du marché québecois au niveau de la

promotion des livres. Les discussions avec les éditeurs nous révèlent que les visites des représentants (vendeurs) et l'envoi des dépliants contribuent en matière de promotion à un niveau à peu près égal pour la majorité des maisons d'édition. Le rapport Drouin Paquin affirme que : «*... La plupart des maisons d'édition utilisent un ou plusieurs représentants qui visitent la clientèle (libraires, institutions subventionnées). D'autre part, beaucoup d'éditeurs font, plus ou moins fréquemment, des mailings à partir de listes compilées par leurs propres soins ou achetées auprès de firmes spécialisées.*» (1976: p. 32). On a constaté, cependant, dans la section 6.3, que les visites des représentants des maisons figurent très bas pour les écoles françaises.

Les maisons d'édition anglophones ne peuvent pas facilement passer chez les écoles françaises, puisque pour la plupart, ils n'ont pas de composante francophone, tandis qu'un tel passage d'un représentant d'une maison d'édition québecoise n'est pas rentable à cause des coûts de déplacement élevés par rapport au marché restreint. Selon Newmann, ce rapport entre l'éditeur et le client est important : «*Through its sales force, its marketing managers, product managers and consultants, an educational publisher stays in constant communication with the school systems he serves; discovers their needs, provides teachers and administrators alike with information and complimentary copies of current publications, and gains acceptance of his textbooks. An important function in educational publishing is to service textbook adoptions through follow-up workshops organized for teachers and supervisors by trained consultants...*» (1980 : p. 14).

On se demande jusqu'à quel point le Plan d'achat du manuel du ministère n'a pas perpetué ce rapport faible entre le client et l'éditeur. À ce propos, Newmann mentionne : «*Textbooks should never be developed and produced in a vacuum, yet this sometimes seems to be the case with government-sponsored projects. Planners and writers alike need to recognize that even 'free' textbooks must be 'sold' to the teacher, be accepted by him, and need servicing...*» (1980 : p. 14).

Ce qui comblerait cette lacune à long terme pourrait être le développement d'une infrastructure franco-ontarienne de distribution de manuels scolaires. Mais pour les cours qui ne présentent aucune rentabilité à cause des effectifs peu élevés, nous proposons cette solution :

1) Identifier les cours qui ont des effectifs peu élevés (e.g. <= 1 000);

2) Entreprendre la réalisation d'un vidéo-catalogue visant ces cours;

3) Identifier les écoles qui offrent ces programmes (ces données sont disponibles des statistiques du ministère de l'Éducation) et mettre ces données à la disposition du comité ou de l'organisation qui s'occupera ensuite de la distribution de ces vidéo-cassettes.

Le vidéo catalogue mettrait à la disposition de la personne appropriée, un(e) pédagogue (parfois l'auteur(e) même) qui présenterait et expliquerait les aspects pédagogiques du produit. De plus, un guide du maître sur vidéo-cassette, comprenant une explication et des suggestions pédagogiques pourrait compléter le traditionnel guide du maître. Une firme pourrait se servir de cette vidéo-cassette pour exploiter d'autres marchés, et pourrait donc partager le coût de production pour cette aide à la promotion avec le ministère. Le coût de préparation et de production pour une vidéo-cassette est environ 1 500 $ par minute. Selon le budget (reproduit en annexe) préparé par la firme CNW, le coût par titre (2-3 minutes chacun) serait d'environ 4 500 $, le coût de montage serait d'environ 50 $ par titre, et le coût de doublage serait d'environ 20 $ par exemplaire.

Les effectifs (1986-87) des cours suivants, identifiés dans le cadre de l'analyse des besoins, sont moins de 1000 :

HCC	9G,
HMC	sup.
GCA	9G, 10G
MAT	12A, 11G, 12G
MAL	CPO
MFD	CPO (Mathématiques discrètes)
BIO	sup
SCH	CPO, sup.
SPH	CPO, sup.
total:	14 titres

Le montant donc pour la réalisation d'environ 200 exemplaires d'un vidéo catalogue comprenant les 14 titres dans notre exemple ci-dessus serait d'environ 67 700 $ ((14 x 50 $) + (14 x 4 500 $) + (200 x 20 $)).

7.0 Recommandations

La présente étude nous amène à formuler sept recommandations regroupés en cinq domaines différents.

7.1 Le catalogue vidéo : un programme d'information

Mieux informer les personnes responsables des achats de matériel des nouvelles parutions des compagnies par le biais d'un catalogue vidéo.

a. *Explication:*

Il s'agirait de fournir un mécanisme par lequel les responsables des achats de matériel didactique puissent être informés de la parution du nouveau matériel.

b. *Implications*

L'atteinte de cet objectif implique une entente entre le ministère et les compagnies subventionnées. Tout d'abord, il s'agit de réaliser un catalogue vidéo qui comprendrait des extraits des présentations du produit (trousse, manuel, etc) par les auteurs ou des animateurs (Voir annexe E).

Ce catalogue pourrait être distribué sur vidéo-cassette ou diffusé en ondes par TVO. Dans le deuxième cas, les écoles et les conseils pourraient copier les émissions et ensuite les distribuer eux-mêmes. D'autre part, le ministère négocierait un montant du pourcentage avec les compagnies qu'elles auront à contribuer pour défrayer les coûts de réalisation.

Cette contribution permettrait aux éditeurs de se servir de ces catalogues vidéo pour des marchés à l'extérieur de la province. Ce programme devrait être mis à l'essai dans les écoles secondaires tout d'abord; premièrement, parce qu'il y a moins d'écoles secondaires, ce qui en faciliterait la mise à l'essai, et deuxièmement parce qu'il y a un plus grand besoin à ce niveau.

7.2 L'Association franco-ontarienne de l'édition scolaire

Mettre sur pied une association franco-ontarienne de professionnels travaillant dans le domaine de l'édition scolaire.

a. *Explications*

En guise d'explication pour cette recommandation, on présente

1) la deuxième recommandation du rapport Churchill et Frenette :

« *Il est nécessaire de trouver de nouveaux moyens pour mobiliser les ressources culturelles de la communauté française pour créer le matériel scolaire - à commencer par les manuels scolaires eux-mêmes; les modèles actuels de création souffrent, à cet égard, de plusieurs défauts lorsqu'il s'agit d'une communauté de taille restreinte. Un système d'utilisation d'équipes d'experts francophones pour la planification à long terme s'impose, même si l'absence de structures universitaires de langue française y fait obstacle dans beaucoup de domaines.* » (p. 238)

2) les recommandations du rapport Herry :

« *qu'un organisme existant ou à créer coordonne la production du matériel didactique destiné aux écoles françaises de l'Ontario. Cet organisme qui travaillera en étroite collaboration avec les maisons d'édition, les enseignants, les conseils scolaires et les divers services francophones du ministère de l'Éducation, sera responsable*
i) de la mise en commun du matériel didactique produit par les enseignants ou par les conseils scolaires dans le cadre de leur planification de cours ou de plan d'études
ii) de la mise à jour de la liste des besoins en matériel didactique des écoles françaises de l'Ontario.» (p. 88)

b. *Implications*

En plus des recommandations mentionnées dans le paragraphe précédent, on recommande **la mise sur pied immédiate d'une base de données informatisées,** qui comprendrait une liste des éducateurs qui ont élaboré des documents d'appui ou des manuscrits au sein des conseils scolaires ou qui ont publié un manuel scolaire chez une

maison d'édition; une liste des traducteurs et des éditeurs pigistes, etc. Cette tâche comprendrait aussi une liste des manuscrits en voie d'élaboration par les conseils anglophones (à traduire) et francophones. Cette liste pourrait servir immédiatement à ceux qui cherchent l'expertise franco-ontarienne pour répondre aux besoins en matériel didactique. Cette base de données pourrait être mise sur pied par un centre à l'IEPO à cours terme, en attendant la formation de l'Association franco-ontarienne de l'édition scolaire (AFOES).

7.3 Le prix « Collection-Ontario »

Favoriser la valorisation du statut d'auteur franco-ontarien.

a. Explication

Il s'agit d'une appellation de qualité «Collection-Ontario» qui aurait trois buts :

1) encourager et de valoriser les auteurs et les spécialistes franco-ontariens oeuvrant dans le domaine de l'édition scolaire;
2) produire des ouvrages innovateurs et de qualité;
3) promouvoir ces ouvrages auprès du public éducatif ontarien.

b. Implications:

Environ 10 ouvrages pourraient être choisis annuellement par les comités de sélection, et un prix offert pour chaque ouvrage de l'ordre de 7 500 $ pour l'auteur ou l'auteure et 4 000 $ pour l'éditeur. Le comité de sélection serait composé de trois membres rémunérés et choisis en dehors des associations d'éditeurs et d'auteurs. Le programme serait administré par l'association établie par la recommandation précédente, l'AFOES.

7.4 Fonctionnement et administration du FLF

7.4.1 Rétroaction aux maisons d'édition

Le FLF devrait donner plus de rétroaction aux maisons d'édition à qui il a refusé des subventions.

a. *Explication*

En tout temps, le FLF devrait remettre aux éditeurs qui soumettent un devis, la raison pour laquelle le devis a été refusé; un devis représente beaucoup de travail, et de ne recevoir qu'une lettre de refus sous forme de lettre type sans explication détaillée n'est pas constructif.

b. Implications

La méthode consistera à résumer les raisons pour lesquelles le devis a été refusé lors des délibérations entourant la sélection. Celle-ci pourrait être fournie aux requérants. Ce procédé inciterait les éditeurs à mieux connaître les attentes du FLF et du comité de sélection et les encourageraient à retravailler les soummissions.

7.4.2 Gestion des données

Régler le problème de la gestion des données pour les dossiers du FLF.

a. Explication

Deux lacunes du FLF ont été soulevées dans la partie 4 de ce rapport. Les données sont sous forme de rapport (traitement de texte) et ne sont pas emmagasinées de manière à permettre leur entrée dans un tableur (chiffrier électronique). Pour ce faire, il faut standardiser les formulaires envoyés aux maisons d'édition et aux individus.

b. Implications

Un tel formulaire s'annexerait facilement au formulaire qui est actuellement envoyé aux compagnies. Celles-ci seraient obligées de présenter leur budget sur ce formulaire plutôt que sur le leur. De cette façon, une comparaison de budgets pour les différentes soumissions serait facilitée au moment de l'évaluation des soumissions par le comité de sélection. Ce procédé assurerait que l'information dans les dossiers du FLF soit standardisée. Ce formulaire

devrait être préparé par une équipe d'experts pour en assurer la fiabilité.

7.4.3 Augmentation du personnel

Augmenter le personnel pour faciliter la gestion et la mise en oeuvre du FLF.

a. *Explication*

En raison de la complexité du programme FLF, il faut mettre à la disposition du directeur du programme des employés qui puissent assurer que les recommandations présentées dans ce rapport soient mises en oeuvre.

b. *Implication*

Il s'agirait au moins du nombre de personnes nécessaire pour :

1) mettre sur pied le système de gestions des données, et faire la liaison entre le FLF, la Circulaire 14 et le centre de statistiques pour intégrer les informations nécessaires (effectifs dans les écoles etc.);

2) mettre sur pied le processus de rétroaction aux maisons d'édition;

3) coordonner le programme d'information de catalogue vidéo.

7.5 Sommes nécessaires

Augmenter le budget afin de couvrir l'augmentation du matériel à subventionner.

a. Explication

Le budget initial du FLF était de 2 500 000 $ par année. En 1980, il était réduit à 1 000 000 $ et en 1984, à 790 000 $. Pour assurer que l'on puisse répondre aux besoins identifiés dans le rapport Herry et que les autres programmes identifiés dans le présent rapport soient subventionnés (subventions aux auteurs, etc), il est nécessaire que le budget soit augmenté de façon significative.

b. *Implications*

Pour le ministère de l'Éducation

Le programme d'aide aux auteurs	200 000 $
Le prix «Collection-Ontario»	115 000 $
Le vidéo catalogue	67 700 $
Total[1]	382 700 $

Les manuels scolaires pour le secondaire

comptabilité	1 x (60 000 - 80 000 $) =	60 000	80 000 $
français	9 x (35 000 - 75 000 $) =	315 000	675 000 $
géographie	4 x (40 000 - 75 000 $) =	160 000	300 000 $
histoire	4 x (50 000 - 85 000 $) =	200 000	340 000 $
algèbre/m. disc.	2 x (50 000 - 90 000 $) =	100 000	180 000 $
mathématiques	2 x (45 000 - 65 000 $) =	90 000	130 000 $
mathématiques	3 x (55 000 - 70 000 $) =	165 000	210 000 $
sciences	4 x (45 000 - 75 000 $) =	180 000	300 000 $
biologie	3 x (55 000 - 90 000 $) =	165 000	270 000 $
chimie	3 x (55 000 - 90 000 $) =	165 000	270 000 $
physique	3 x (55 000 - 90 000 $) =	165 000	270 000 $
TOTAL	38	1 765 000	3 025 000 $

Les manuels scolaires pour l'élémentaire

géo./hist.	4 x (40 000 - 60 000 $) =	160 000	240 000 $
français	4 x (20 000 - 40 000 $) =	80 000	160 000 $
TOTAL	8	240 000	400 000 $

Les trousses pour l'élémentaire et le secondaire

hygiène	2 x 22 910 $ =	45 820 $
hygiène	1 x 22 910 $ =	22 910 $
TOTAL	3	68 730 $

Les cahiers d'activités

pour l'élémentaire	27 x 8 500 $ =	229 500 $
pour le secondaire[2]	18 x 8 500 $ =	153 000 $
TOTAL	45	68 730 $

[1] Les subventions pour ce montant ne devraient pas parvenir du budget du FLF

[2] Ce coût ne comprend pas les 20 cahiers de méthodes de musique (1 par instrument).

Le total nécessaire donc, pour subventionner 94 projets serait de **2 456 230 $** à **3 876 230 $**. En 1977-78 le FLF a lancé 78 projets avec un budget de **2 261 329 $**, en 1979 101 titres avec un budget de **2 523 044**, et en 1983, avec un budget de **539 878 $**, 40 projets.

La dernière recommandation vient directement du rapport de l'enquête royale sur l'édition du livre au Canada, (Royal Commission on Book Publishing 1972) :

«*We recommend that the Ministry of Education, acting possibly through the Council of Ministers, endeavour to enlist the cooperation of other provinces in seeking the establishment of a national office of educational research which would furnish, through named provincial bodies, special funds for the research and development of Canadian classroom books which would adequately reflect the regional as well as the national interests of this country.* » (p. 270). Nous estimons que cette recommandation, faite en 1971 par les chercheurs Richard Rohmer, Dalton Camp et Marsh Jeanneret, est toujours pertinente.

Références

Agence canadienne de dévelopement international. A Methodology Guide for Project Teams Responsible for Managing Evaluations. Ottawa, l'Agence, 1980.

Canadian Book Publishers' Council. A Response to the Royal Commision on Book Publishing. Toronto, le Council, 1973.

Royal Commision on Book Publishing. Canadian Publishers and Canadian Publishing. Toronto, Ministry of the Attorney General, Toronto, 1973.

Churchill, Stacy; Frenette, Normand; et Quazi, Saeed. Éducation et besoins des Franco-Ontariens : Le diagnostic d'un système d'éducation. Volume 1. Toronto, Le conseil de l'éducation franco-ontarienne, [s.d.].

CPER Management Consulting Inc. Profile of the Book Publishing Industry in Canada. Ottawa, 1983.

Fischer, Linda et Lamont, Betty. An Investigation of School Board Practices in the Purchase and Utilization of Textbooks and Other Classroom-based Learning Materials. Toronto, ministère de l'Éducation, 1986.

Hartwick, John M. Aspects of the Economics of Book Publishing. Kingston, Institute for Economic Research, Queen's University, 1985.

Herry, Yves. «Les besoins en matériel didactique dans les écoles françaises de l'Ontario, rapport technique ». Toronto, ministère de l'Éducation, 1988.

Miller, Lewis. Instructional Resources in Ontario: case studies and literature search. Toronto, Ministry of Education, 1982.

Ministère de l'Éducation. Use of the Book Purchase Plan In Ontario. Provincial Survey Report. Toronto, ministère de l'Éducation, 1985.

Newmann, Peter H. Publishing for Schools: Textbooks and the Less Developed Countries. World Bank Working Paper No. 398, 1980.

Paquin, J.D. Études sur le commerce du livre au Quebec, première partie: evaluation de la situation. Montréal, ministère des Affaires culturelles, 1976.

Robinson, Paul ed. Publishing for Canadian Classrooms. Halifax, Canadian Learning Materials Centre, 1981.

Ryan, D.W. Ontario Classroom Textbook Survey. Toronto, The Ontario Institute for Studies in Education, 1982.

Secrétariat d'État. Partie II. L'édition des manuels scolaires en français au Canada. Un rapport préparé par le bureau des conseillers en gestion pour la Direction générale des Arts et de la Culture. Ottawa, le Secrétariat, 1977.

Smith, D.C. The Economics of Book Publishing in Developing Countries. No. 79. Paris, Unesco, 1977.

Statistique Canada. Statistiques de la culture. Édition du livre : Une analyse financière. Ottawa, ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1984.

UNESCO. An International Survey of Book Production During the Last Decades. No. 26. Paris, United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization,1985.

Annexes

Annexe A

Questions et sujets de discussions

L'INDUSTRIE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA PRODUCTION DE MANUELS SCOLAIRES

1) Quel est l'échéancier du développement et de la production d'un manuel scolaire?

2) Quelles variables ont un effet sur cet échéancier? (e.g. sujet, niveau scolaire, etc.)

3) Quelle est l'importance de l'augmentation des coûts de conception et de production depuis 1980? Quel pourcentage de l'augmentation attribuez-vous à chaque facteur?

4) Quels aspects du processus de *développement* de manuels coûtent le plus?

5) Quels aspects du processus de *production* de manuels coûtent le plus.

6) Combien d'exemplaires faut-il vendre pour qu'un livre soit rentable?

7) Pouvez-vous décrire un manuel TYPIQUE par sujet et par niveau (nombre de pages, illustrations) ?

8) Quelle est la différence entre un manuscrit original et une traduction/adaptation quant aux coûts et à l'échéancier?

9) Quels coûts additionels se manifestent directement ou indirectement dans le marché franco-ontarien?

10) Quels aspects peuvent avoir un effet sur la réussite de la vente d'un livre?

11) Résumez et classifiez les dimensions de l'industrie qui vous empêcherait d'exploiter le marché franco-ontarien.

12) Quels sont les points forts et les points faibles du FLF et du Plan d'achat du manuel?

13) Quels seraient les avantages/inconvénients d'avoir plus qu'une maison d'édition (ou conseil scolaire) collaborer sur un livre afin de partager les risques et les profits?

LA DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

1) Pour quel pourcentage du matériel faites-vous le développement par opposition à la production même?

2) Comment évaluez-vous les manuscrits (et les idées) qui vous parviennent des auteurs (conseils scolaires..)?

3) D'où et comment cherchez-vous les auteurs?

4) Quelle différence existe-t-il entre le développement d'un livre par un auteur ou une auteure qui travaille seul(e) et celui ou celle qui travaille en équipe?

5) Quels sont les genres d'auteurs qui réussissent le mieux? (enseignants, professeurs d'université, autres)?

6) Quelles variables ont un effet sur cette réussite? (e.g. sujet, profil universitaire et professionel de l'auteur(e), auteur(e) à temps plein, etc.)

7) En moyenne, un auteur ou une auteure d'un titre visant le marché scolaire franco-ontarien reçoit combien comparé à l'auteur(e) d'une oeuvre visant le marché du Québec ou celui de l'Ontario anglais?

LES MOYENS DE RENSEIGNER LES MODULES SCOLAIRES DE LANGUE FRANÇAISE DES NOUVELLES PARUTIONS DE MANUELS SCOLAIRES :

1) Le plan d'achat vous offre-t-il des avantages?

2) Par quels moyens les responsables des achats de matériel scolaire dans les modules scolaires de langue française s'informent-ils au sujet de ce qui est disponible?

3) Par quel moyen renseignez-vous les modules scolaires des nouvelles parutions?

4) Avez-vous un centre de ressources dans votre conseil où les enseignants peuvent aller pour examiner/évaluer un manuel scolaire?

Annexe B

Compagnies, associations et particuliers subventionnés par le FLF.

Arbour Scientific Ltd -
Associés Gilbert -
Babel Communications Corporation -
Beauchemin -
Book Society -
Canadian Stage and Arts Publications Ltd. -
Centre éducatif et culturel Inc. -
Clarke, Irwin & Co. -
Copp Clark -
Doubleday -
EdiCompo Inc. -
Éditions Bellarmin -
Éditions Champlain Ltée -
Éditions études vivantes -
Les Éditions Fides -
Éditions FM -
Editions HRW Ltée -
Éditions Kabulanolak -
Éditions Prise de Parole -
Éditions Projets -
Éditions du renouveau pédagogique inc. -
Éditions Ville-Marie -
Édouard et Micha -
Educational Progress Co. -
Eduvision -
Fitzhenry & Whiteside -
John Ford Productions -
Gage Publishing -
Ginn & Co. -
GLC Publishers Ltd. -
House of Grant -
Guérin Éditeur Ltée -
Frederick Harris Music -
Hosford Publishing -
Houghton Mifflin -
Hurtubise HMH -
International Telefilm -
IPI Publishing Ltd. -
Kids Can Press -
Lidec Inc. -
Macinema Inc. -
Macmillan -
Éditions Marois -
McClelland & Stewart -
McGraw-Hill Ryerson -
McIntyre Educational Media Ltd -
Mead Sound Filmstrips Ltd. -
Merlan Scientific Ltd. -
MLV Film Productions -
Mondia -
Nelson -
Nicholas Films Inc. -
Novalis -
Oxford University Press -
Prentice-Hall -
Les Productions Entre-Amis -

Les Productions Les Trois Filles du Roi -
Research Psychologists' Press -
Rosebud Films -
School Services -
La Société John Howard -
Gordon V. Thompson Ltd. -
Visual Education Centre Ltd -
-
-
AEFO -
Conseil des écoles séparées de Carleton -
CFORP -
CNIB -
Conseil scolaire de Sudbury -
National Institute on Mental Retardation -
OISE -
Ontario Lung Association -
Ontario Milk Marketing Board -
OSSTF -
Théâtre-Action -
Université d'Ottawa -
University of Western Ontario -
-
-
Jacques Abitbol -
Alfred Abouchard -
Sabine Allard -
Michelle Bélanger -
Lionel Bonin -
Marc Carbonneau -
Joelle Chort -
Carol Gabourie Cooper -
Suzon Demers -
Louis M. Desjardins -
François X. Dupont -
Karen Harding -
Louise LeBel -
Legault et Silver -
Thomas Legrady -
Jacqueline Martin -
Anthony Mollica -
Rosemary Nagel -
Lise Savard -
Aida Stevenson -
Paul-François Sylvestre -
Ghislaine Reid -
Gilles Tasse -
Paul Trudel -

Annexe C

Auteurs

Matières:	Auteur ou traducteur
Études techno.	Abitbol J.
Sciences	Abouchard A.
Français	Allard S.
Sciences sociales	Allard M.
Sciences	Andrews W.
Sciences sociales	Andrews W.
Sciences	Ashcroft K.
Études techno.	Atkinson H.F.
Affaires et commerce	Attridge C.M.
Art	Azolla M.
Sciences sociales	Barnett D.C.
Valeurs humaines	Barrs S.
Sciences	Barton O.C.
Mathématiques	Bates W.W.
Mathématiques	Baxter W.H.
Affaires et commerce	Beaudry R.
Affaires et commerce	Beauparlant-Thibault H.
Valeurs humaines	Beck C.
Français	Bédard J-P.
Affaires et commerce	Bégin J.
Sciences sociales	Begley M.
Sciences sociales	Bélanger M.
Français	Bernier D.
Mathématiques	Bernstein A.L.
Mathématiques	Bidal F.
Sciences	Birenbaum L.
Musique	Birkenshaw L.
Sciences sociales	Bissonnette R.
Études techno.	Blainville J.-C.
Sciences sociales	Blair C.L.
Mathématiques	Bolster L.C.
Français	Bondar B.
Français	Bonin
Musique	Boudreault M.
Mathématiques	Boudreault R.
Mathématiques	Bourbeau A.
Français	Bourdeau J.
Français	Bourlier G.
Mathématiques	Bouvier C.
Sciences sociales	Brault L.
Éducation physique	Brazeau I.
Étude de la famille	Brinkley J.
Français	Broschart M.
Affaires et commerce	Bruce G.
Mathématiques	Burns A.
Sciences sociales	Cadieux R.
Français	Canac-Marquis J.
Études techno.	Cannon K.F.
Art	Carbonneau M.
Mathématiques	Carli E.G.
Sciences sociales	Carlton A.R.M.

Sciences sociales	Carrière L.
Sciences sociales	Carroll J.A.
Mathématiques	Carter J.
Français	Carty S.
Sciences sociales	Casteran N.
Sciences sociales	Cayen D.
Art	Chambon C.
Mathématiques	Charlebois H.
Sciences sociales	Chartrand R.
Sciences sociales	Chartrand D.
Sciences sociales	Chevrier E.D.
Sciences sociales	Choquette R.
Sciences sociales	Chort J.
Sciences sociales	Clee D.A.
Sciences sociales	Cohl K.A.
Mathématiques	Coleman A.J.
Sciences sociales	Collins P.
Sciences sociales	Comptois R.
Sciences sociales	Cook R.
Étude de la famille	Cowan B.
Sciences sociales	Cowles F.
Sciences sociales	Crete S.-A.
Sciences	Crouch K.R.
Sciences sociales	Cruxton J.B.
Sciences sociales	Cyr H.
Affaires et commerce	D'Amico L. V.
Études techno.	Dallaire R.
Français	Dalpé J.M.
Sciences sociales	Daly R.
Affaires et commerce	Darnell W.L.
Sciences sociales	Davies C.
Sciences sociales	Delbert K.
Mathématiques	Del Grande J.
Musique	Demers P.
Orientation	Desjardins L.M.
Anglais	Desjarlais L.
Sciences sociales	Deveau J.A.
Sciences	Dionne M.
Affaires et commerce	Dool J.H.
Mathématiques	Dottori D.
Étude de la famille	Down E.
Sciences sociales	Drouin
Français	Dube G.
Ordinatique	Dupont F.X.
Mathématiques	Elliott H.A.
Sciences	Erwin G.
Sciences sociales	Evans A.
Sciences sociales	Fagan M.
Affaires et commerce	Farmer G.M.
Français	Faubert J.
Ordinatique	Fillion
Mathématiques	Flewelling G.
Affaires et commerce	Foisy-Carpentier

Sciences sociales	Forrester J.
Sciences sociales	Fournier L.
Affaires et commerce	Fraser R.
Français	Frenette N.
Sciences sociales	Frenette-Cloutier H.
Mathématiques	Fullerton O.
Sciences	Gabourie-Cooper C.
Sciences sociales	Garrod S.
Sciences	Gauthier R.R.
Français	Gay P.
Sciences sociales	Gervais G.
Sciences sociales	Gibson D.
Mathématiques	Girard R.
Sciences sociales	Girt H.
Mathématiques	Gontard M.
Étude de la famille	Goodspeed L.
Sciences	Gour A.
Art	Gravel H.
Art	Greenshields J.A.
Sciences sociales	Greenspan S.
Français	Gregoire C.
Sciences sociales	Gregor A.
Sciences sociales	Grimand J.
Sciences sociales	Grime A.
Études classiques	Grisé Y.
Sciences sociales	Guelke L.
Français	Guy É.
Sciences sociales	Hamilton M.
Sciences	Hammill J.
Mathématiques	Hanna S.
Art	Harding K.
Études techno.	Harris E.
Étude de la famille	Harvey A.
Études techno.	Hatley F.G.
Sciences sociales	Hildebrand W.
Affaires et commerce	Hill P.G.
Sciences sociales	Hocking A.
Études techno.	Hogg J.
Éducation physique	Holst A.
Mathématiques	Houghton M.
Sciences sociales	Humphrey D.
Sciences sociales	Inch R.S.
Sciences sociales	Jacques P.
Sciences sociales	Jennings W.H.
Musique	Joanisse M.
Mathématiques	Jones G.
Étude de la famille	Kaval P.
Sciences sociales	Kayser E.
Mathématiques	Kelly B.
Sciences sociales	Kemball W.G.
Sciences sociales	Kerr D.G.
Sciences sociales	King D.
Sciences sociales	King N.

Études techno.	Kirchner H.B.
Sciences sociales	Knight L.R.
Musique	Labonté E.
Musique	Labelle N.
Sciences sociales	Lagarec D.
Art	Lahmi J.
Français	Lambert J.
Français	Lamerand R.
Sciences sociales	Lapierre A.
Français	Laurence J.M.
Études techno.	Lawrence
Français	LeBel L.
Français	Leblond P.
Sciences sociales	Leclaire A.
Français	Lecomte P.
Français	Legault S.
Musique	Legrady T.
Sciences sociales	Lemieux P.
Sciences sociales	Lemieux G.
Affaires et commerce	Lemire J-P.
Mathématiques	Lemyre J-M.
Français	Lévesque D.
Études techno.	Long F.
Sciences sociales	Loriot G.
Sciences	MacLachlan J.G.
Sciences	Macbean J.
Sciences sociales	Maclean K.
Sciences	Madras
Français	Marion S.
Français	Marois F.
Français	Martin J.
Sciences sociales	Martinello I.L.
Mathématiques	Mason D.J.
Sciences sociales	Matthews G.
Affaires et commerce	Mayer C.
Affaires et commerce	McConnell J.M.
Sciences sociales	McIntyre
Sciences sociales	Merker M.
Études techno.	Miller H.G.
Affaires et commerce	Mogyorody H.
Français	Mollica A.
Sciences sociales	Molyneux J.
Sciences sociales	Montel S.
Français	Morin-Robichaud N.
Français	Morissette M-T.
Français	Mougeon R.
Sciences sociales	Munro I.R.
Affaires et commerce	Murphy T.
Musique	Nadon
Étude de la famille	Nagel R.
Études techno.	Nash F.C.
Affaires et commerce	Neeb W.
Sciences sociales	Neering R.

Études techno.	Newnham R.
Mathématiques	Newton K.E.
Affaires et commerce	Obonsawin M.
Affaires et commerce	Oliver R.
Sciences sociales	Olsen M.
Affaires et commerce	Paquette L.
Étude de la famille	Paradis C.
Affaires et commerce	Patenaude D.
Mathématiques	Paterson R.
Étude de la famille	Pattinson N.
Orientation	Pettingill W.
Sciences sociales	Phipps M.
Études techno.	Picard L.
Français	Picard R.
Musique	Pinel S.
Art	Pion M-J.
Étude de la famille	Pisesky S.
Sciences sociales	Pittman B.
Affaires et commerce	Pitz L.
Enf. en diff.	Plourde G.
Mathématiques	Pogue P.
Français	Pouliot G.
Français	Pouliot M.
Français	Poupart M.
Musique	Proulx D.
Français	Prud'homme P.
Anglais	Reid G.
Sciences sociales	Reid I.C.
Français	Rekai K.
Sciences sociales	Renaud R.
Français	Rennie A.J.
Français	Roberge S.
Sciences sociales	Robert-Baby J.
Étude de la famille	Robertson E.C.
Sciences	Robitaille R.
Sciences sociales	Roenigk D.
Art	Rondeau J.
Français	Ross Y.
Sciences sociales	Rout V.
Français	Routhier R.
Mathématiques	Routledge J.
Français	Roy G.R.
Valeurs humaines	Roy C.
Français	Rubin M
Études techno.	Ruelle C.
Sciences sociales	Samson G.
Affaires et commerce	Sanderson M.
Sciences	Savard L.
Sciences sociales	Savard P.
Études techno.	Schick K.H.
Étude de la famille	Schlesinger B.
Sciences sociales	Schull J.
Sciences sociales	Sealey D.B.

Sciences	Seguin F.
Sciences sociales	Sheffe N.
Français	Silver M-F.
Sciences sociales	Simard M.
Français	Sincennes V.
Étude de la famille	Smith E.
Sciences sociales	Smythe J.M.
Français	Soucie-Dubé A.
Affaires et commerce	Sparling A.
Musique	Stephen D.
Français	Stevenson A.
Art	Stevenson A.
Sciences sociales	Stewart R.
Études techno.	Stirling N.S.
Mathématiques	Super D.
Sciences sociales	Swatridge L.A.
Français	Sylvestre P.-F.
Sciences sociales	Tassé Gilles
Orientation	Taylor E.S.
Anglais	Teophil V.
Français	Théberge M.
Sciences sociales	ThibaultL.
Enf. en diff.	Thibault L.
Études techno.	Thibault R.
Français	Thomas A.
Sciences sociales	Tomkins D.M.
Français	Tosolini C.
Sciences	Towle O.
Sciences	Trudel P.
Sciences sociales	Trueman J.
Sciences sociales	Trueman D.
Sciences sociales	Ungar S.
Orientation	Valade S.
Valeurs humaines	Valiquette S.
Français	Vallieres M.
Sciences sociales	Vallieres G.
Sciences sociales	Vass B.
Musique	Viau F.
Sciences sociales	Villemure M.
Affaires et commerce	Wallace M.
Affaires et commerce	Ward J.E.
Sciences sociales	Washington J.
Sciences sociales	Watson/Lengyel
Sciences sociales	Wightman W.
Sciences sociales	Wiley J.
Sciences sociales	Williams J.
Sciences sociales	Wilson K.
Sciences sociales	Wilson W.D.
Affaires et commerce	Wood J.C.
Sciences	Worthington G.
Orientation	Young J.-N.
Enf. en diff.	Zaleski W.A.
Sciences sociales	Zuber T.G.

Annexe C (Classification par discipline)

Affaires et commerce
Attridge C.M.
Beaudry R.
Beauparlant-Thibault H.
Bégin J.
Bruce G.
D'Amico L. V.
Darnell W.L.
Dool J.H.
Farmer G.M.
Foisy-Carpentier
Fraser R.
Hill P.G.
Lemire J-P.
Mayer C.
McConnell J.M.
Mogyorody H.
Murphy T.
Neeb W.
Obonsawin M.
Oliver R.
Paquette L.
Patenaude D.
Pitz L.
Sanderson M.
Sparling A.
Wallace M.
Ward J.E.
Wood J.C.

Anglais
Desjarlais L.
Reid G.
Teophil V.

Arts
Azolla M.
Carbonneau M.
Chambon C.
Gravel H.
Greenshields J.A.
Harding K.
Lahmi J.
Pion M-J.
Rondeau J.
Stevenson A.

Enf. en diff.
Plourde G.
Thibault L.
Zaleski W.A.

Éducation physique
Brazeau I.
Holst A.

Étude de la famille
Brinkley J.
Cowan B.
Down E.
Goodspeed L.
Harvey A.
Kaval P.
Nagel R.
Paradis C.
Pattinson N.
Pisesky S.
Robertson E.C.
Schlesinger B.
Smith E.

Études classiques
Grisé Y.

Études technologiques.
Abitbol J.
Atkinson H.F.
Blainville J.-C.
Cannon K.F.
Dallaire R.
Harris E.
Hatley F.G.
Hogg J.
Kirchner H.B.
Lawrence
Long F.
Miller H.G.
Nash F.C.
Newnham R.
Picard L.
Ruelle C.
Schick K.H.
Stirling N.S.
Thibault R.

Français
Allard S.
Bernier D.
Bédard J-P.
Bondar B.
Bonin
Bourdeau J.
Bourlier G.
Broschart M.
Canac-Marquis J.
CartyS.
Dalpe J.M.
Dube G.
Faubert J.
Frenette N.
Gay P.
GregoireC.
Guy É.
Lambert J.
LamerandR.
Laurence J.M.
LeBel L.
Leblond P.
Lecomte P.
Legault S.
Lévesque D.
Marion S.
Marois F.
Martin J.
Mollica A.
Morin P.
Morissette M-T.
Mougeon R.
Picard R.
Pouliot G.
Pouliot M.
Poupart M.
Prud'homme P.
Rekai K.
Rennie A.J.
Roberge S.
Robichaud N.
Ross Y.
Routhier R.
Roy G.R.
Rubin M
Silver M-F.

Sincennes V.
Soucie-Dubé A.
Stevenson A.
Sylvestre P.-F.
Théberge M.
Thomas A.
Tosolini C.
Vallieres M.

Mathématiques
Bates W.W.
Baxter W.H.
Bernstein A.L.
Bidal F.
Bolster L.C.
Boudreault R.
Bourbeau A.
Bouvier C.
Burns A.
Carli E.G.
Carter J.
Charlebois H.
Coleman A.J.
Del Grande J.
Dottori D.
Elliott H.A.
Flewelling G.
Fullerton O.
Girard R.
Gontard M.
Hanna S.
Houghton M.
Jones G.
Kelly B.
Lemyre J-M.
Mason D.J.
Newton K.E.
Paterson R.
Pogue P.
Routledge J.
Super D.

Musique
Birkenshaw L.
Boudreault M.
Demers P.
Joanisse M.
Labelle N.
Labonté E.
Legrady T.
Nadon
Pinel S.
Proulx D.
Stephen D.
Viau F.

Ordinatique
Dupont F.X.
Fillion

Orientation
Desjardins L.M.
Pettingill W.
Taylor E.S.
Valade S.
Young J.-N.

Sciences
Abouchard A.
Andrews W.
Ashcroft K.
Barton O.C.
Birenbaum L.
Crouch K.R.
Dionne M.
Erwin G.
Gabourie-Cooper C.
Gauthier R.R.
Gour A.
Hammill J.
Macbean J.
MacLachlan J.G.
Madras
Robitaille R.
Savard L.
Seguin F.
Towle O.
Trudel P.
Worthington G.

Sciences sociales
Allard M.
Andrews W.
Barnett D.C.
Begley M.
Bélanger M.
Bissonnette R.
Blair C.L.
Brault L.
Cadieux R.
Carlton A.R.M.
Carrière L.
Carroll J.A.
Casteran N.
Cayen D.
Chartrand D.
Chartrand R.
Chevrier E.D.
Choquette R.
Chort J.
Clee D.A.
Cohl K.A.
Collins P.
Comptois R.
Cook R.
Cowles F.
Crete S.-A.
Cruxton J.B.
Cyr H.
Daly R.
Davies C.
Deibert K.
Deveau J.A.
Drouin
Evans A.
Fagan M.
Forrester J.
Fournier L.
Frenette-Cloutier H.
Garrod S.
Gervais G.
Gibson D.
Girt H.
Greenspan S.
Gregor A.
Grimand J.
Grime A.
Guelke L.
Hamilton M.
Hildebrand W.
Hocking A.
Humphrey D.
Inch R.S.
Jacques P.
Jennings W.H.
Kayser E.
Kemball W.G.
Kerr D.G.
King D.
King N.

Knight L.R.
Lagarec D.
Lapierre A.
Leclaire A.
Lemieux G.
Lemieux P.
Loriot G.
Maclean K.
Martinello I.L.
Matthews G.
McIntyre
Merker M.
Molyneux J.
Montel S.
Munro I.R.
Neering R.
Olsen M.
Phipps M.
Pittman B.
Reid I.C.
Renaud R.
Robert-Baby J.
Roenigk D.
Rout V.
Samson G.
Savard P.
Schull J.
Sealey D.B.
Sheffe N.
Simard M.
Smythe J.M.
Stewart R.
Swatridge L.A.
Tassé Gilles
ThibaultL.
Tomkins D.M.
Trueman D.
Trueman J.
Ungar S.
Vallieres G.
Vass B.
Villemure M.
Washington J.
Watson/Lengyel
Wightman W.
Wiley J.
Williams J.
Wilson K.
Wilson W.D.
Zuber T.G.

Valeurs humaines
Barrs S.
Beck C.
Roy C.
Valiquette S.

Annexe D

Discours du trône

Statement to the Legislature
by
The Honourable Chris Ward
Minister of Education
on the
General Legislative Grants
Thursday, November 26, 1987

Check Against Delivery

Mr. Speaker,

It is my pleasure to make available to honourable members today additional information on the 1988 grants for elementary and secondary education.

As my colleague the Treasurer has announced, the Ontario government will increase operating grants to school boards by 6.8 per cent in 1988.

This increase will build the government's total contribution to the operation of Ontario's elementary and secondary schools to $3.8414 billion.

Mr. Speaker, during the recent summer election campaign, we pledged to dedicate new funds to important new initiatives in education. That commitment formed an integral part of our Throne Speech three weeks ago.

Today, I'm proud to announce that the government's total contribution includes an enrichment of $61.8 million in 1988 as the first instalment of a three-year phase -in of the funding commitments for education established in the Throne Speech.

For the four-month period running from September to December of 1988, we will provide $22.6 million as the first instalment of a three-year program that will reduce class sizes in grades one and two.

A proportionate amount for the remainder of the 1988-1989 school year will be reflected in the 1989 general legislative grants.

This allocation is the first step in our program to reduce class sizes to an average of 20 students per teacher in these two primary grades.

To embark on further commitments for education established in the Throne Speech, I am today dedicating $10.4 million to the purchase of computer hardware for our children, and $3 million for computer software. These funds will be available to school boards in the one-year period beginning January 1, 1988.

For the year beginning January 1, 1988, my ministry will make available $16.8 million dollars for the purchase of new textbooks. At the same time, we will also make available $6 million for other learning materials.

To further realize our Throne Speech commitments, I am pleased to add that my ministry will make available $3 million to introduce new science programs for the intermediate division.

These grants for computer technology, textbooks and learning materials, and intermediate science are also only the first portion of a three-year phase-in program.

These new commitments are in addition to an increase in the base operating grants to school boards of 4.5 per cent.

That increase brings the base operating grant allocation to $3.586 billion next year.

Mr. Speaker, this government has established a commitment to complete the extension of the separate school system in 1988. To fulfil that commitment, we are providing an additional $21.8 million in operating grants. When added to the 1987 allocation of $163.5 million and increased by 4.5 per cent, these grants bring the total allocation for separate school extension to $193.6 million.

These combined increases demonstrate this government's intention to make the education of our children a priority.

I am especially pleased that we are allocating funds that will allow us to place renewed emphasis on the early years of our children's education, years that are critical to the development of our children.

The government of Ontario is confident that the total 1988 allocation for elementary and secondary education will provide school boards with the provincial resources to help maintain and improve the high quality education that the people of this province expect, and that our children deserve.

Thank you, Mr. Speaker.

Annexe E

Vidéo catalogue

N. B. La version finale ne comporte pas la soumission de **CNW<>** Broadcast qui nous a été remise à titre personnel.

CNW Broadcast
A division of Canada News-Wire Limited

Toronto
Suite 500
211 Yonge Street
Toronto, Ontario
M5B 1M4
Tel (416) 863-9350
Telex 06-22336
Fax (416) 863-9429

Toronto, March 16, 1988

Francois St-Pierre

ONTARIO INSTITUTE FOR STUDIES IN EDUCATION
Room 3-344
252 Bloor Street West
Toronto, Ontario
M5S 1V6

Dear Mr. St-Pierre,

Further to your inquiry regarding the production of a video catalogue program, we are pleased to provide you with the following concept proposal for your consideration.

We trust that this proposal accurately reflects our understanding of your requirements and should you require any further information or detail, please do not hesitate to call. Larry Beale will be the producer for this project, and any questions or correspondence may be directed to him.

Please understand that this is a concept proposal, and all costs will be confirmed in writing after further consultation.

We look forward to working with you on this interesting project.

Yours sincerely,

CNW BROADCAST

T. Greville-Smith

Tim Greville-Smith
Manager

TGS/ng Enc.

Halifax
Suite 210
Central Trust Tower
1801 Hollis Street
Halifax N.S. B3J 3N4
Tel (902) 422-1411
Telex 019-21534
Fax (902) 422-3507

Montreal
Suite 1025
1350 Sherbrooke St W
Montreal Quebec
H3G 1J1
Tel (514) 842-2520
Telex 055-60936
Fax (514) 842-3745

Ottawa
Suite 803
165 Sparks Street
Ottawa, Ontario
K1P 5B9
Tel. (613) 563-4465
Telex 053-3292
Fax (613) 563-0548

Calgary
Suite 635
Gulf Canada Square
401 9th Avenue S. W.
Calgary, Alta. T2P 3C7
Tel. (403) 269-7805
Telex 03-824872
Fax (403) 263-7888

Vancouver
Suite 1103
750 West Pender Street
Vancouver, B.C.
V6C 2T8
Tel (604) 669-7764
Telex 04-508529
Fax (604) 669-4356